



Plan nord-américain de gestion
de la sauvagine pour 2012 :

Les gens au service de la conservation de la sauvagine et des terres humides



*Plan nord-américain de
gestion de la sauvagine*

*North American Waterfowl
Management Plan*

*Plan de Manejo de Aves
Acuáticas Norteamérica*

Photographies de la page couverture :

Haut : Couple de Sarcelles d'hiver – Canards Illimités Canada

Bas : Big-Hay Bittern, Alberta – Canards Illimités Canada

Page des Signatures Ministérielles



Le *Plan nord-américain de gestion de la sauvagine de 2012 – Protéger la sauvagine et les terres humides* – offre une vision renouvelée pour le futur, fondée sur l'application depuis 25 ans du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, lancé en 1986. Depuis sa création, le plan a permis la conservation de terres humides et de la sauvagine grâce à la mise en œuvre d'un modèle de partenariat largement reconnu et imité à grande échelle.

Forts de ce remarquable héritage de stratégies harmonisées entre les secteurs public et privé pour la gestion de la sauvagine, nos trois pays se lancent dans un programme de grande envergure, motivés par une vision renouvelée de la conservation. D'importantes consultations publiques ont confirmé que nous devons maintenir des populations abondantes et résilientes de sauvagine au sein de paysages durables, grâce à des décisions de gestion qui reposent sur de solides fondements biologiques. Ce plan vise comme jamais auparavant à accroître la communauté d'utilisateurs et de sympathisants engagés. Cela comprend les chasseurs et le public non chasseur, engagés envers la conservation et qui reconnaissent dans la sauvagine et ses habitats des caractéristiques essentielles du paysage nord-américain. Les citoyens de nos trois pays accordent de plus en plus d'importance au grand nombre de valeurs écologiques associées aux terres humides et aux autres principaux habitats de la sauvagine. Ils ont confiance dans la gestion scientifique qui garantit des populations durables de sauvagine. Ce plan répond aux besoins évolutifs de nos sociétés, tout en respectant et en renouvelant son engagement envers les riches traditions sur lesquelles furent forgés nos pays.

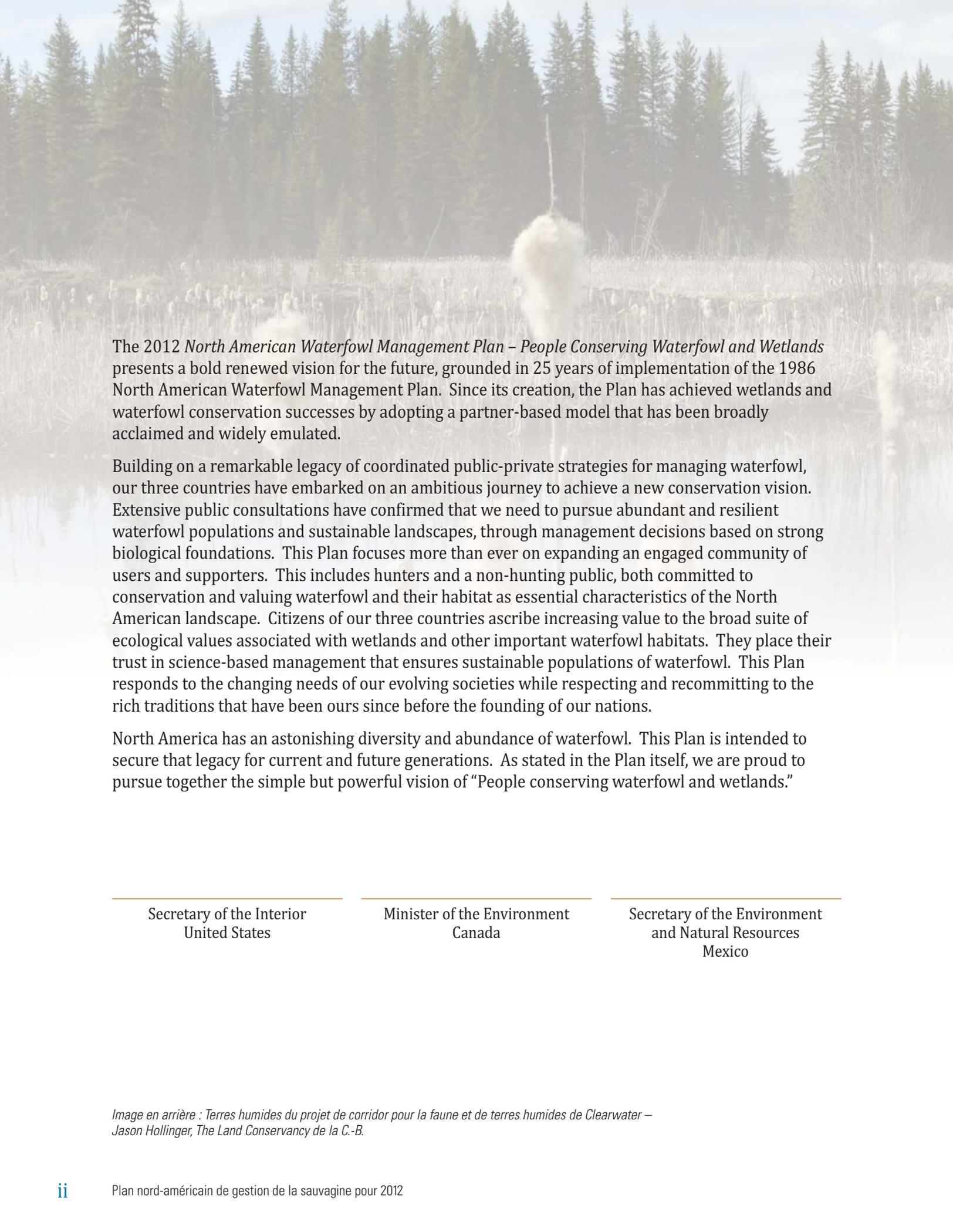
L'Amérique du Nord possède des populations abondantes d'une grande diversité de sauvagine. Ce plan vise à préserver cet héritage pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Nous sommes fiers de défendre ensemble cette vision simple, mais puissante, comme l'indique le titre du plan, pour « protéger la sauvagine et les terres humides ».

Secrétaire de l'intérieur
États-Unis

Ministre de l'Environnement
Canada

Secrétaire de l'Environnement
et des Ressources naturelles
Mexique

Image en arrière : Fuligule à dos blanc – Canards Illimités Canada



The 2012 *North American Waterfowl Management Plan – People Conserving Waterfowl and Wetlands* presents a bold renewed vision for the future, grounded in 25 years of implementation of the 1986 North American Waterfowl Management Plan. Since its creation, the Plan has achieved wetlands and waterfowl conservation successes by adopting a partner-based model that has been broadly acclaimed and widely emulated.

Building on a remarkable legacy of coordinated public-private strategies for managing waterfowl, our three countries have embarked on an ambitious journey to achieve a new conservation vision. Extensive public consultations have confirmed that we need to pursue abundant and resilient waterfowl populations and sustainable landscapes, through management decisions based on strong biological foundations. This Plan focuses more than ever on expanding an engaged community of users and supporters. This includes hunters and a non-hunting public, both committed to conservation and valuing waterfowl and their habitat as essential characteristics of the North American landscape. Citizens of our three countries ascribe increasing value to the broad suite of ecological values associated with wetlands and other important waterfowl habitats. They place their trust in science-based management that ensures sustainable populations of waterfowl. This Plan responds to the changing needs of our evolving societies while respecting and recommitting to the rich traditions that have been ours since before the founding of our nations.

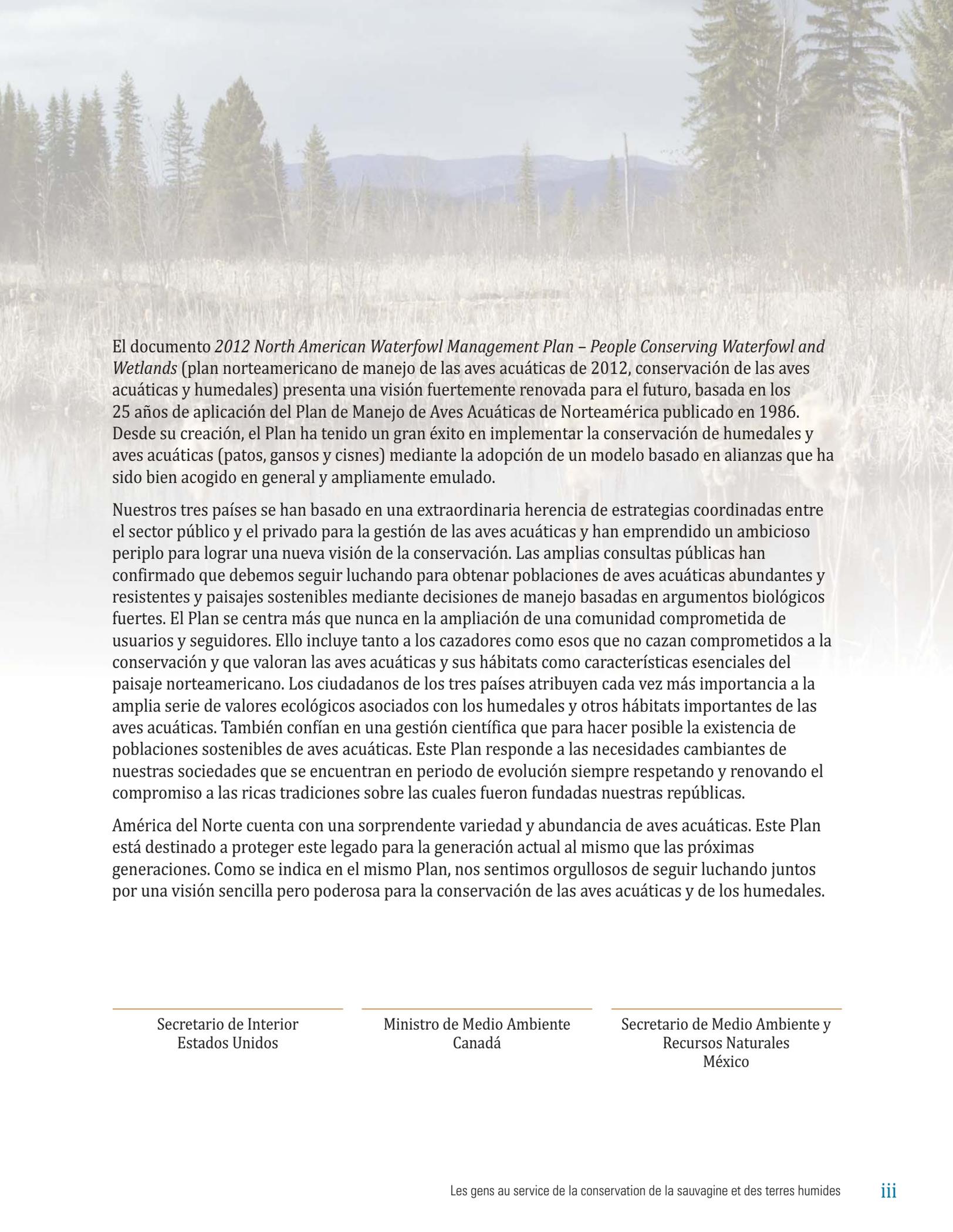
North America has an astonishing diversity and abundance of waterfowl. This Plan is intended to secure that legacy for current and future generations. As stated in the Plan itself, we are proud to pursue together the simple but powerful vision of “People conserving waterfowl and wetlands.”

Secretary of the Interior
United States

Minister of the Environment
Canada

Secretary of the Environment
and Natural Resources
Mexico

Image en arrière : Terres humides du projet de corridor pour la faune et de terres humides de Clearwater – Jason Hollinger, The Land Conservancy de la C.-B.



El documento *2012 North American Waterfowl Management Plan – People Conserving Waterfowl and Wetlands* (plan norteamericano de manejo de las aves acuáticas de 2012, conservación de las aves acuáticas y humedales) presenta una visión fuertemente renovada para el futuro, basada en los 25 años de aplicación del Plan de Manejo de Aves Acuáticas de Norteamérica publicado en 1986. Desde su creación, el Plan ha tenido un gran éxito en implementar la conservación de humedales y aves acuáticas (patos, gansos y cisnes) mediante la adopción de un modelo basado en alianzas que ha sido bien acogido en general y ampliamente emulado.

Nuestros tres países se han basado en una extraordinaria herencia de estrategias coordinadas entre el sector público y el privado para la gestión de las aves acuáticas y han emprendido un ambicioso periplo para lograr una nueva visión de la conservación. Las amplias consultas públicas han confirmado que debemos seguir luchando para obtener poblaciones de aves acuáticas abundantes y resistentes y paisajes sostenibles mediante decisiones de manejo basadas en argumentos biológicos fuertes. El Plan se centra más que nunca en la ampliación de una comunidad comprometida de usuarios y seguidores. Ello incluye tanto a los cazadores como esos que no cazan comprometidos a la conservación y que valoran las aves acuáticas y sus hábitats como características esenciales del paisaje norteamericano. Los ciudadanos de los tres países atribuyen cada vez más importancia a la amplia serie de valores ecológicos asociados con los humedales y otros hábitats importantes de las aves acuáticas. También confían en una gestión científica que para hacer posible la existencia de poblaciones sostenibles de aves acuáticas. Este Plan responde a las necesidades cambiantes de nuestras sociedades que se encuentran en periodo de evolución siempre respetando y renovando el compromiso a las ricas tradiciones sobre las cuales fueron fundadas nuestras repúblicas.

América del Norte cuenta con una sorprendente variedad y abundancia de aves acuáticas. Este Plan está destinado a proteger este legado para la generación actual al mismo que las próximas generaciones. Como se indica en el mismo Plan, nos sentimos orgullosos de seguir luchando juntos por una visión sencilla pero poderosa para la conservación de las aves acuáticas y de los humedales.

Secretario de Interior
Estados Unidos

Ministro de Medio Ambiente
Canadá

Secretario de Medio Ambiente y
Recursos Naturales
México

Préface

Au cours de ses 25 premières années d'existence, le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) s'est imposé sur la scène internationale comme un modèle de conservation de la faune. Cela est dû en bonne partie à son évolution et à un engagement à grande échelle dans la conservation de la sauvagine. Les mises à jour antérieures du plan – celle de 1994 avec l'adhésion du Mexique, puis celles de 1998 et de 2004 – avaient comme principal objectif de décrire l'abondance des populations de sauvagine grâce à un programme de conservation à grande échelle conjoint de ses habitats.

Le renouvellement de 2012 du plan se veut une *révision* par rapport aux mises à jour précédentes, car pour la première fois de son histoire, on en révisé les objectifs fondamentaux. Nous avons revu ses objectifs grâce à une consultation élargie des intervenants, notamment auprès des organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux et non gouvernementaux et auprès des États membres de la communauté vouée à la gestion continentale de la sauvagine.

Cette révision s'imposait à la lumière du nombre de changements importants survenus depuis la dernière mise à jour, en 2004.

En premier lieu, en 2005, le Comité du PNAGS ainsi que le groupe de travail sur la gestion adaptative des prises de l'Association internationale des agences du poisson et de la faune sauvage ont mis sur pied un groupe de travail conjoint chargé d'évaluer les possibilités d'adapter les objectifs du PNAGS en matière de populations à la gestion des prises et des habitats. Le groupe a conclu que des objectifs distincts concernant les populations de sauvagine et leurs habitats doivent être officiellement intégrés afin qu'ils se complètent au lieu de se faire obstacle. En deuxième lieu, de 2005 à 2007, une évaluation exhaustive du PNAGS a mis en lumière la nécessité d'évaluer les mesures de conservation soutenues par le plan et de bénéficier de leurs résultats. En dernier lieu, le sommet nord-américain sur les politiques concernant la sauvagine, un rendez-vous regroupant plus de 190 représentants des communautés internationales vouées à la gestion de la sauvagine, a recommandé que la prochaine mise à jour du plan soit utilisée pour faire avancer l'intégration formelle de la gestion des récoltes et des habitats, ainsi que pour l'intégration des désirs et des besoins de notre société en ce qui concerne les habitats humides, y compris ceux des chasseurs de sauvagine.

Image en arrière : Petit Fuligule – Canards Illimités Canada

En plus des nouveaux défis que posent les changements climatiques et sociaux, des répercussions des décisions liées à l'utilisation des terres découlant des pressions de l'économie mondiale et des restrictions budgétaires auxquelles font face les organismes, les évolutions de cette politique ont donné naissance à de nouvelles orientations stratégiques sous-jacentes à la révision de 2012 du PNAGS. Le plan révisé prend en considération les réussites à ce jour, souligne les principaux défis actuels et à venir dans la conservation de la sauvagine, et présente de nouvelles orientations stratégiques pour l'avenir immédiat. Des directives plus détaillées figurent dans le plan d'action ci-joint du PNAGS.



Lacs Alberta, Colombie-Britannique – Canards Illimités Canada

Cette révision permet également d'intégrer en bonne et due forme les objectifs touchant les populations de sauvagine, la conservation de leur habitat ainsi que les aspirations et besoins sociétaux. La feuille de route de cette vision renouvelée n'est pas pleinement définie. Le plan d'action et, ce qui est essentiel, les efforts de la communauté vouée à la conservation de la sauvagine visant la mise en œuvre des recommandations contenues dans ce dernier permettront de mieux en éclairer le parcours. Sa réussite dépendra de l'efficacité des mandats combinés des partenariats créés en vertu du PNAGS. Les partenaires, nouveaux comme existants, auront maintes occasions de concentrer leurs efforts dans les créneaux où ils exercent la plus grande responsabilité et compétence susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats de conservation envisagés dans le plan.

Co-présidents du Comité du PNAGS

Preface

Over its first 25 years, the North American Waterfowl Management Plan (NAWMP) has become a model for international wildlife conservation. In large measure, this is because it has evolved with engagement of the broad waterfowl conservation community. Previous Plan updates – in 1994 (when Mexico became a signatory), 1998 and 2004 – described abundant waterfowl populations as the Plan’s ultimate goal, pursued through large-scale partnership-based habitat conservation.

This 2012 Plan renewal is termed a *revision* to differentiate it from the previous updates because for the first time since its inception, we fundamentally re-examined the NAWMP’s goals. We developed renewed goals through extensive consultation with stakeholders, including Federal, Provincial/Territorial, State and non-government organization representatives from the continental waterfowl management community.

This revision was needed in light of a number of important changes that have occurred since the previous update in 2004.

First, in 2005, a Joint Task Group was appointed by the NAWMP Plan Committee and the International Association of Fish and Wildlife Agencies’ Adaptive Harvest Management Task Force to explore options for reconciling the use of NAWMP population objectives for harvest and habitat management. This group concluded that the separate objectives for waterfowl populations and their habitats must be formally integrated to ensure that they support rather than act against each other. Second, from 2005 through 2007, a comprehensive assessment of the NAWMP highlighted the need to evaluate and learn from the outcomes of plan-directed conservation actions.



Lac Buffalo, Alberta



Finally, the 2008 North American Waterfowl Policy Summit – a gathering of over 190 individuals representing the international waterfowl management community – recommended that the next update of the Plan be used to further the formal integration of harvest and habitat management, and continue seeking ways to also incorporate society’s desires for users and supporters of waterfowl and wetlands habitat.

These policy advances – on top of the rising challenges presented by a changing climate, social changes, the effects on land use decisions of global economic pressures, and fiscal restraint faced by agencies – have aligned to set the new strategic directions for the 2012 NAWMP Revision. This revised Plan recognizes our successes, outlines the major current and future challenges facing waterfowl conservation, and presents new strategic directions for the immediate future. More detailed recommendations for actions are in the accompanying NAWMP Action Plan.

This revision also pursues formal integration of objectives for waterfowl populations, habitat conservation, and societal needs and desires. The roadmap to achieve this renewed vision is not fully defined. The pathway will be better illuminated in the next phase with the Action Plan and, critically, by the efforts of the waterfowl conservation community to implement the general guidance offered here. Successful delivery will depend on the power of the NAWMP partnership’s combined mandates. Opportunities abound for all new and existing partners to focus efforts where they have the greatest responsibility and the ability to affect the conservation outcomes envisioned in the Plan.

NAWMP Plan Committee Co-Chairs

Image en arrière : L'été dans les Prairies – Canards Illimités Canada

Prólogo

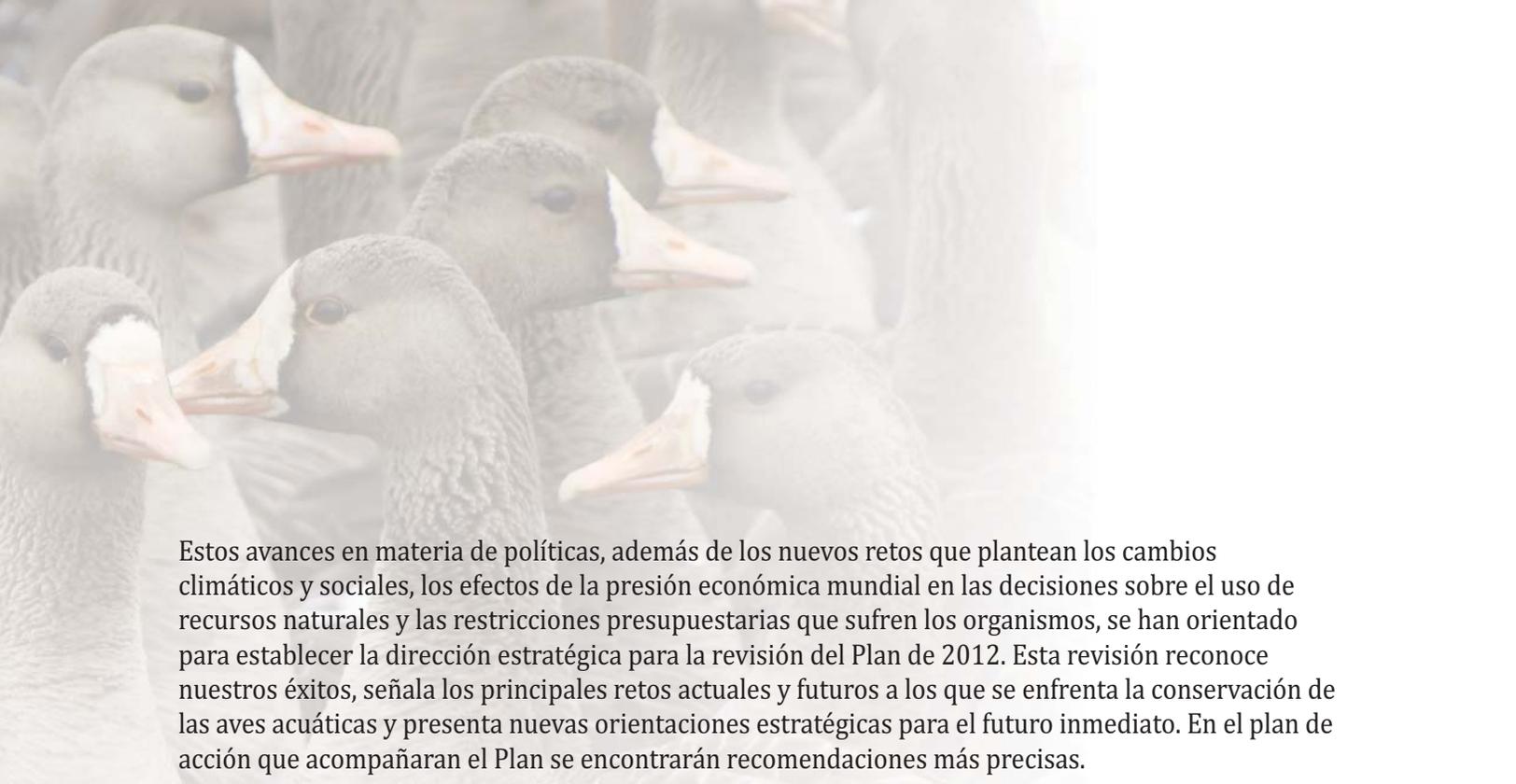
Durante los primeros 25 años, el Plan Norteamericano de Manejo de las Aves Acuáticas se ha convertido en un modelo para la conservación de la fauna al nivel internacional. Esto se debe en gran medida a que el Plan ha evolucionado con la participación de la amplia comunidad que se ocupa de la conservación de las aves acuáticas. En las versiones anteriores del Plan – 1994 (cuando México se convirtió en país signatorio), 1998 y 2004 – se describían las abundantes poblaciones de aves acuáticas como objetivo final que se intentaba lograr mediante la conservación de grandes hábitats basado en un sistema de alianzas.

El Plan de 2012 se califica como una *revisión* para diferenciarlo de las versiones anteriores porque, por primera vez desde su creación, hemos vuelto a examinar fundamentalmente, sus objetivos. Hemos elaborado nuevos objetivos mediante amplias consultas con las partes interesadas, tal como los representantes de gobiernos federales, provinciales, territoriales y estatales y organizaciones no gubernamentales de la comunidad encargadas del manejo de las aves acuáticas en el continente norteamericano.

Esta revisión fue necesaria debido al gran número de cambios que se han producido desde la versión de 2004.

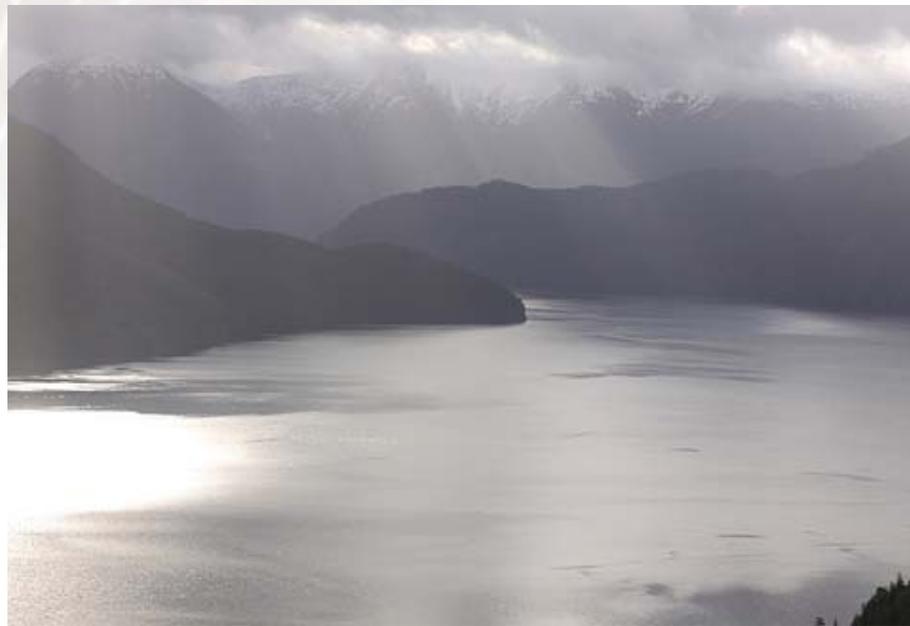
En primer lugar, en 2005, el Comité del Plan y el grupo de trabajo para la gestión adaptativa de las cosechas de la International Association of Fish and Wildlife Agencies nombraron un grupo de trabajo. Este grupo fue apuntado para explorar las opciones que servirían para reconciliar el uso de los objetivos del Plan con para la gestión de las cosechas y los hábitats. Este grupo llegó a la conclusión de que los objetivos para las poblacionales para las aves acuáticas y sus hábitats deben integrarse oficialmente con el fin de apoyarse mutuamente en vez de entrar en conflicto. En segundo lugar, una evaluación exhaustiva del Plan tuvo lugar entre 2005 y 2007 y manifestó la necesidad de evaluar y aprender, basado en los resultados de las medidas de conservación específicas del Plan. Por último, la cumbre norteamericana de 2008 en materia de políticas sobre las aves acuáticas, en la que participaron más de 190 representantes de la comunidad internacional encargados de el manejo de aves acuáticas, aconsejó que la siguiente actualización del Plan se utilizara para fomentar la integración de la gestión de la caza y de los hábitats y de seguir buscando formas de incorporar las prioridades sociales de los usuarios y defensores de las aves acuáticas y de los humedales.

Image en arrière : Baguage d'Oies rieuses dans l'Arctique – Kiel Drake



Estos avances en materia de políticas, además de los nuevos retos que plantean los cambios climáticos y sociales, los efectos de la presión económica mundial en las decisiones sobre el uso de recursos naturales y las restricciones presupuestarias que sufren los organismos, se han orientado para establecer la dirección estratégica para la revisión del Plan de 2012. Esta revisión reconoce nuestros éxitos, señala los principales retos actuales y futuros a los que se enfrenta la conservación de las aves acuáticas y presenta nuevas orientaciones estratégicas para el futuro inmediato. En el plan de acción que acompañaran el Plan se encontrarán recomendaciones más precisas.

En esta revisión también se trata de lograr una integración oficial de los objetivos poblacionales de aves acuáticas, la conservación de los hábitats y las necesidades y deseos sociales. La ruta para lograr esta visión renovada aún no se ha definido totalmente. El camino a seguir irá apareciendo en la etapa que sigue, con la elaboración del plan de acción y, fundamentalmente, con los esfuerzos de la comunidad encargada de la conservación de las aves acuáticas para implementar las orientaciones generales que se presentan aquí. El éxito dependerá de la fuerza que tengan los mandatos combinados de las alianzas que surgirán del Plan. Hay amplias oportunidades para que los socios nuevos y existentes enfoquen sus esfuerzos en los ámbitos donde tengan mayores responsabilidades y capacidad para influir los resultados de conservación previstos en el Plan.



Pluie et nuages – Andre Breault, SCF Vancouver

Copresidentes del Comité del Plan Norteamericano de Manejo de las Aves Acuáticas

Sommaire

An aerial photograph showing a coastal town with houses and roads, situated on a peninsula or near a large body of water. The foreground and middle ground are dominated by wetlands, marshes, and fields, typical of a coastal environment. The sky is clear and blue.

Il y a vingt-six ans, la communauté de gestion de la sauvagine a commencé à mettre en œuvre une initiative visionnaire de conservation des populations de sauvagine et de leur habitat à l'échelle du continent – le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS ou Plan). Cette approche scientifique de la restauration et de la protection des habitats a mené à la création d'un nouveau modèle de partenariat en conservation qui a été largement acclamé et imité. Depuis lors, les partenaires du PNAGS ont conservé et restauré 15,7 millions d'acres (63 000 kilomètres carrés) de terres humides, de prairies et d'autres habitats essentiels pour les canards, les oies et les cygnes partagés par le Canada, les États-Unis et le Mexique. Les populations de bon nombre d'espèces de sauvagine sont maintenant beaucoup plus importantes qu'elles ne l'étaient 26 ans auparavant.

Mais la sauvagine et ses habitats sont maintenant confrontés à de nouvelles menaces qui risquent de saboter les réussites du PNAGS. Certains défis sans précédent, qui créent de la concurrence pour les terres, l'eau et le financement, doivent être pris en compte. Les programmes de conservation doivent devenir plus adaptables, efficaces et pertinents dans une société qui est de plus en plus déconnectée du monde naturel. Afin de réaliser la vision du PNAGS dans l'environnement d'aujourd'hui, le présent Plan définit trois buts fondamentaux pour la conservation de la sauvagine :

- But 1 : Populations de sauvagine abondantes et résistantes pour appuyer la chasse et d'autres utilisations sans mettre en péril l'habitat.
- But 2 : Suffisance des terres humides et des habitats associés pour soutenir les populations de sauvagine aux niveaux souhaités, tout en fournissant des zones récréatives, ainsi que des services écologiques dont la société peut bénéficier.
- But 3 : Augmentation du nombre de chasseurs de la sauvagine, d'autres conservationnistes et de citoyens qui profitent de la conservation de la sauvagine et des terres humides et l'appuient activement.

Deux de ces buts, qui ont trait aux populations et à l'habitat, ont toujours constitué des éléments fondamentaux du PNAGS. Cependant, le troisième but, qui est axé sur les personnes, est nouveau du moins en tant que partie explicite du présent Plan. Il souligne l'importance du rôle des personnes pour la réussite des efforts de conservation de la sauvagine, et fait suite aux préoccupations entourant la diminution constante des chasseurs de sauvagine, aux possibilités présentées par le nombre croissant de personnes désireuses de photographier ou d'observer la sauvagine, et à la réalisation que le PNAGS ne peut réussir que si la conservation de la sauvagine est pertinente aux enjeux à portée plus large de la société.

Image en arrière : Le Barachois de Hope Town dans la baie des Chaleurs, Québec – Christine Lepage, SCF Région du Québec

Avec les changements profonds ayant lieu aujourd'hui dans les circonstances économiques, sociales et écologiques, il sera difficile de protéger les gains réalisés au cours du dernier quart de siècle, et de poursuivre nos efforts en vue de réaliser les objectifs du PNAGS. Il est d'une importance capitale que le grand public reconnaisse davantage la nécessité de la conservation de la sauvagine. À cet effet, le présent Plan recommande des investissements stratégiques qui fournissent aux gens la possibilité de reprendre contact avec la nature grâce à la sauvagine. Il recommande également des efforts acharnés pour quantifier et communiquer au public les nombreux avantages environnementaux associés à la conservation de l'habitat de la sauvagine. Ces avantages comprennent l'atténuation des inondations, l'amélioration de la qualité de l'eau, l'alimentation de la nappe souterraine, et de nombreux autres biens et services écologiques. Pour obtenir l'information sur laquelle baser ces stratégies, les partenaires du PNAGS devraient s'en remettre aux études sociales et économiques, en complément des connaissances biologiques et écologiques existantes.



Coteau du Missouri, Saskatchewan

Pour progresser vers l'atteinte de ces buts du PNAGS, il faut commencer par reconnaître et accepter le changement, en convenant que la gestion de la sauvagine doit devenir plus adaptable. Non seulement les gestionnaires doivent-ils régulièrement se demander s'ils font ce qu'ils ont à faire et s'ils le font correctement, ils doivent également réexaminer les institutions existantes et les processus utilisés pour assurer la conservation. La clé résidera dans l'efficacité et l'efficience du programme. À l'heure actuelle, les objectifs en matière de populations (y compris la gestion des prises) et de conservation de l'habitat sont fixés de manière indépendante, et ne sont pas uniformes, tandis que les buts concernant les « gens » sont vagues et mal avisés. Pourtant la gestion de la sauvagine est une entreprise aux liens étroits : les programmes relatifs aux habitats assurent la viabilité des populations de sauvagine, qui à leur tour fournissent des possibilités de chasse et d'autres activités récréatives; les gens qui participent à ces activités aident à financer la conservation et encouragent les politiques en appui des programmes d'habitats. L'Amérique du Nord a besoin d'un système intégré de gestion de la sauvagine comprenant des objectifs communs qui reflètent la nature interdépendante de l'entreprise. Cela comprend des modèles de systèmes qui relient les objectifs et assurent la cohérence; des programmes qui font un suivi du progrès vers l'atteinte des objectifs et qui facilitent l'apprentissage; et des structures et des processus institutionnels qui facilitent l'intégration et l'adaptation.

En bref, la gestion des populations de sauvagine et la conservation des habitats de la sauvagine ont évolué en institutions distinctes dont les objectifs ne sont pas suffisamment cohérents et interdépendants. Aucune des deux institutions n'a formulé d'objectifs explicites pour les personnes, et aucune n'a développé un niveau d'adaptabilité répondant à la rapidité des changements environnementaux et sociaux d'aujourd'hui. En raison du déclin des chasseurs de sauvagine et de leur appui, il y a un désir de recruter de nouveaux chasseurs, d'accroître l'efficacité des programmes existants, et d'accroître l'appui du public pour la conservation. Par conséquent, le présent Plan formule sept recommandations :

1. **Établir, réviser ou réaffirmer les objectifs du PNAGS** de manière à ce que toutes les facettes de la gestion nord-américaine de la sauvagine partagent une même valeur de référence;
2. **Intégrer la gestion de la sauvagine** afin d'assurer la complémentarité des programmes, de guider les investissements dans les ressources, et de permettre aux gestionnaires de comprendre et de déterminer les compromis entre les actions potentielles;
3. **Accroître la capacité d'adaptation** de manière à favoriser le déploiement d'un apprentissage structuré en tant que partie intégrante de la culture de gestion de la sauvagine, et à accroître l'efficacité du programme;
4. **Renforcer l'appui pour la conservation de la sauvagine** en permettant aux gens de reprendre contact avec la nature par l'entremise de la sauvagine, et en faisant valoir les avantages environnementaux de la conservation des habitats de la sauvagine;
5. **Établir un groupe de travail sur les dimensions humaines** pour soutenir l'élaboration des objectifs pour les personnes et veiller à ce que ces actions soient justifiées par la science;
6. **Concentrer les ressources sur les paysages importants** qui ont la plus grande influence sur les populations de sauvagine et sur ceux qui chassent et observent la sauvagine;
7. **Adapter les stratégies de gestion des prises** de manière à permettre l'atteinte des objectifs du PNAGS.

La mise en place de ces recommandations doit commencer dès maintenant, car les populations de sauvagine et de leurs habitats font face à des menaces qui exigent une intervention rapide et des approches nouvelles. La communauté de gestion de la sauvagine a une impressionnante feuille de route en ce qui a trait à ses réalisations et à sa réputation de repousser les frontières en conservation. Bon nombre de réalisations remarquables ont été motivées par une crise et un appel à l'action. Le présent PNAGS représente un nouvel appel à l'action dont les résultats positionneront la conservation de la sauvagine pour les décennies difficiles qui s'annoncent.



*Sauvagine au Chincoteague National Wildlife Refuge en Virginie –
US Fish & Wildlife Service*

Tables des matières



Sommaire	X
Aperçus nationaux	XV
Remerciements	XX
L'avenir de la sauvagine	1
Principes du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	5
Bâtir en s'appuyant sur le patrimoine de conservation	6
Relever les défis	10
S'adapter aux tendances mondiales	10
S'attaquer aux menaces pour les populations et les habitats	11
Assurer la viabilité de la conservation de la sauvagine	12
Une nouvelle vision de la gestion de la sauvagine	16
Pertinence : renforcer les liens émotionnels et pragmatiques avec la sauvagine et les terres humides	16
Un noyau grandissant de chasseurs de sauvagine favorables à la conservation	16
Une communauté de conservation mobilisée et inspirée par la sauvagine et les terres humides	17
Un public coopératif	18
Collaborations productives	20
Adaptation : réagir à un contexte écologique et social en évolution rapide	20
Gestion adaptative : « Apprentissage par la pratique »	22
Efficience et efficacité : un système intégré de gestion de la sauvagine	23
Objectif pour les populations, l'habitat et les personnes	25

Image en arrière : Couvée de canards colvert – Canards Illimités Canada

Recommandations	27
Établir, réviser ou réaffirmer les objectifs du PNAGS	27
Intégrer la gestion de la sauvagine	29
Accroître la capacité d'adaptation	30
Renforcer l'appui pour la conservation de la sauvagine	30
Établir un groupe de travail sur les dimensions humaines	31
Concentrer les ressources sur les paysages importants	32
Adapter les stratégies de gestion des prises	33
Les prochaines étapes	34
Annexe A :	
État de la population nord-américaine de sauvagines et objectifs provisoires en matière d'abondance	35
Annexe B :	
Zones continentales les plus importantes pour les canards, les oies et les cygnes de l'Amérique du Nord pour la révision 2012 du PNAGS	41
Annexe C :	
Processus de consultation du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) pour 2010-2011 : exercice relatif à l'« estimation des objectifs »	43
Annexe D :	
Acronymes utilisés dans le présent plan	46

Aperçus nationaux

Canada

Par un matin de printemps brumeux, on peut voir un petit voilier de Macreuse à front blanc voler vers le nord à quelques mètres seulement au-dessus des froides eaux océaniques de la Baie de Fundy. À des milliers de kilomètres de là, dans l'ouest du Canada, un Canard colvert atterrit dans un bourbier des prairies après un long vol de nuit. Pour les Canadiens, ces images représentent le retour du printemps et annoncent un réveil de la nature dans tout le pays, alors que des millions de canards, d'oies et de cygnes entreprennent leur migration vers le nord et survolent les vastes étendues du pays pour se rendre à leurs habitats d'été.

Ces canards vivent et élèvent leurs petits dans des environnements qui ont été modifiés et qui continuent de subir l'impact de la présence humaine, alors que les vastes terres agricoles continuent de produire notre alimentation et que la forêt boréale et les régions du nord du Canada produisent d'autres ressources encore inexploitées. Néanmoins, lorsqu'ils sont gérés dans le respect des principes de conservation, ces territoires peuvent offrir des avantages économiques par le biais de l'exploitation minière, forestière et agricole, tout en continuant d'assurer la subsistance de la sauvagine. En outre, la richesse d'un pays est directement reliée à la quantité et à la qualité de son environnement et de son « capital naturel » inhérent. Le capital naturel et ses biens et services écologiques dérivés sont des parties importantes de la philosophie canadienne. Il s'agit là de l'élément central de la politique canadienne en matière d'environnement : préserver les valeurs naturelles tout en réalisant le bien-être humain et le progrès économique.

Par exemple, en 2010, durant l'année internationale de la biodiversité, le Canada a célébré la protection de plus de 100 millions d'hectares de terres – soit près de 10 % des terres émergées du Canada – et 3 millions d'hectares d'océan par le biais des investissements dans le Programme de conservation des zones naturelles, le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, et d'autres initiatives.

Cet engagement de la part du Canada reflète un désir de protéger les environnements présents et futurs d'une manière qui soit intégrée à une activité économique durable et qui tienne compte des influences encore inconnues du changement climatique. Cet engagement portera principalement sur les vastes écosystèmes arctiques et boréaux du Canada. En se concentrant sur la conservation de la sauvagine et des terres humides dans les paysages exploités, les projets conjoints canadiens favorisent la conservation des oiseaux en partenariat avec les propriétaires, les municipalités, et les secteurs agricole, forestier et énergétique. Établis au Canada dans le cadre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine, les projets conjoints portant sur les habitats et les espèces internationales

Image en arrière : Macreuses à front blanc en vol – Tim Bowman, USFWS



*Cygnes trompette et autres espèces de sauvagine au lac Marsh, Yukon –
Jim Hawkings, SCF Whitehorse*

sont devenus des leaders dans de telles approches. En agissant ainsi, ils appuient un agenda environnemental qui s'harmonise avec les économies locales et nationales, et en font ainsi des alliés de la nature.

Lorsque les canards sont en âge de voler et que la saison de chasse est ouverte le long des passages migratoires, les prises d'oiseaux sont coordonnées entre nos trois grands pays pour que les populations demeurent robustes. Cette coordination implique un concept de cogestion qui s'applique à l'intendance de l'habitat tout autant qu'à la gestion des récoltes et à la prise en compte des aspirations de la société. Au Canada, la sauvagine est une source d'alimentation importante pour les peuples autochtones, qui jouent

un rôle croissant en tant que gestionnaires et intendants de l'environnement. Dans certaines zones, surtout dans les régions nordiques, des gouvernements de revendications territoriales et des conseils de gestion des ressources fauniques ont été établis pour la cogestion des programmes de gestion de la faune et de l'habitat dans leurs territoires. Le canard Eider et la Bernache cravant sont les espèces typiques récoltées dans les régions du Canada où les conseils de gestion de la faune nordique sont en activité. Une cogestion efficace de ces espèces doit nécessairement inclure d'autres pays comme la Russie ou le Groenland – car, bien qu'au-delà de sa portée, ces régions demeurent conformes à l'esprit et à l'intention du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.

La présente révision du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine préconise une gestion intégrée à l'échelle de nos trois pays afin de surmonter les défis grandissants du 21^e siècle. Elle réaffirme notre engagement continu à maintenir des populations saines d'oiseaux sauvages, et à maintenir, et même augmenter les habitats diversifiés et résistants. Enfin, elle accorde une grande importance à l'intégration des valeurs naturelles désirées par les Canadiens tout en favorisant le bien-être humain et le progrès économique. Le Canada a déjà accompli beaucoup à cet égard, et est préparé et désireux d'appuyer les objectifs de ce Plan, non seulement au bénéfice de la sauvagine, mais aussi pour la vitalité de la société canadienne.

États-Unis

Les mouvements migratoires saisonniers de la sauvagine représentent l'un des aspects les plus complexes et les plus fascinants du monde naturel. Mus par une mémoire génétique accumulée sur plusieurs millions d'années, ces oiseaux entreprennent deux fois l'an de longs périple entre leurs zones de reproduction et leurs habitats d'hiver. Durant ces migrations, ils traversent les montagnes, les déserts, les prairies, les forêts et les océans de tout l'hémisphère nord, reliant ainsi les pays, les gens et les écosystèmes qu'ils visitent. La conservation et la gestion d'animaux capables de cette impressionnante mobilité requièrent une excellente direction fédérale afin de favoriser des partenariats efficaces entre les nombreux pays, états, provinces, tribus, organisations et individus qui se retrouvent sur les trajectoires de vol de ces espèces remarquables.

Le Fish and Wildlife Service (Service) des États-Unis est le principal organisme chargé de la protection et de l'amélioration des populations et des habitats des oiseaux migratoires qui passent une partie de leur vie ou toute leur vie aux États-Unis. Par conséquent, le Service continuera de consacrer une grande partie de ses efforts au Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (Plan). Il est essentiel d'assurer la coopération et la coordination avec les partenaires et les intervenants afin de protéger et de conserver la sauvagine, et de s'assurer que les chasseurs, les ornithologues amateurs, les groupes autochtones et le public puissent continuer à jouir de ces merveilles ailées dans leurs activités de plein air. Les organismes responsables de la faune au niveau des différents états, les organisations tribales, et les peuples qui utilisent les espèces sauvages pour assurer leur subsistance jouent un rôle spécial en travaillant avec le Service pour cogérer les prises de sauvagine. Ces intervenants, ainsi que d'autres partenaires, y compris d'autres organismes gouvernementaux, des organisations de conservation, l'industrie privée, les propriétaires terriens et les gestionnaires à tous les niveaux, doivent être inclus dans les activités du Plan pour réaliser ses objectifs.

Pendant plus d'un siècle, les agents de protection de la nature ont entrepris d'assurer le maintien de populations de sauvagines abondantes. Ces efforts ont mené entre autres à la création de plus de 590 refuges fauniques nationaux et districts de gestion des terres humides aux États-Unis qui ont réservé plus de 150 millions d'acres de territoire en guise de sanctuaire pour la sauvagine et les autres oiseaux. À l'incitation des chasseurs, le Fish and Wildlife Service des États-Unis a créé le timbre fédéral pour la chasse et la conservation des oiseaux migratoires (timbre représentant un canard) en 1934 afin d'assurer une source constante de revenus particulièrement destinée à l'acquisition et à la protection des terres humides pour la sauvagine et les autres espèces sauvages qui dépendent des terres humides. Jusqu'à ce jour, ce timbre a permis de protéger quelque 6 millions d'acres. En outre, à compter de 1955, les partenaires canadiens et américains ont élaboré ce qui représente aujourd'hui le relevé le plus ancien et le plus complet de l'abondance animale dans le monde, le Waterfowl Breeding Population and Habitat Survey. Ces relevés annuels déterminent le statut des populations de sauvagine en Amérique du Nord et continuent de jouer un rôle important en guidant les décisions des gestionnaires de sauvagine dans toute l'Amérique du Nord.

La North American Wetlands Conservation Act (NAWCA), qui représente le plus important partenariat de conservation de l'habitat du continent, a été promulguée afin d'appuyer les objectifs du plan de 1986 par des investissements stratégiques dans les écosystèmes de terres humides les plus importants d'Amérique du Nord. Les subventions accordées en vertu de la NAWCA ont aidé des milliers de partenariats public-privé à protéger et à améliorer la santé et l'intégrité des terres humides, en assurant un habitat essentiel pour la sauvagine et d'autres espèces des terres humides aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Grâce à ces réalisations, le Service et ses partenaires ont établi un leadership en matière de conservation qui continue de s'affirmer en ce 21^e siècle.

Cependant, en dépit de ces réalisations importantes, plusieurs nouveaux défis risquent d'hypothéquer l'avenir de la sauvagine. Notre société est confrontée à un ensemble plus complexe de problèmes environnementaux et de gestion – qui touchent toutes les espèces sauvagines – suscités par des changements de plus en plus évidents aux systèmes socioéconomiques et écologiques. Nos efforts de conservation futurs ne seront efficaces que si nous reconnaissons et acceptons ces changements, en tenant compte du fait que la gestion de sauvagine doit devenir plus adaptable. Dans cette optique, il est essentiel de formuler une approche intégrée de la gestion de la sauvagine qui favorisera la cohérence entre la population, l'habitat et les objectifs humains. Car en dernier ressort, l'avenir de la conservation de la sauvagine dépendra de l'appui du public pour une approche assurant le bon équilibre entre les mesures de conservation et les priorités économiques.

Pour surmonter les défis croissants du 21^e siècle et répondre aux attentes du public en matière de conservation et de gestion de la sauvagine, nous avons besoin d'une approche claire et bien définie qui guidera nos actions collectives. Le présent Plan articule une vision claire pour l'avenir, sous la forme d'une approche exhaustive et scientifique de la conservation de la sauvagine qui coordonne et intègre les efforts dans toute l'Amérique du Nord. Nous devons continuer à travailler avec les autres pays, organisations publiques et privées et individus afin de réaliser la vision du Plan et d'assurer un avenir prometteur pour la sauvagine. Le peuple américain n'attend et ne mérite rien de moins.

Mexique

Les terres humides côtières et intérieures du Mexique fournissent des habitats importants durant l'hiver pour une grande partie de la population de sauvagine migratoire de l'Amérique du Nord, de même que pour de nombreuses espèces résidentes et endémiques de plantes et d'animaux. Le Mexique a à cœur d'assurer la conservation à long terme de ces habitats importants.

Les terres humides et les populations de sauvagine sont des ressources de grande importance sur les plans écologique, culturel et économique. Par conséquent, le Mexique a signé plusieurs engagements et ententes de coopération internationale visant à améliorer et à favoriser la conservation et la gestion de la sauvagine et de son habitat. Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) est l'un des programmes les plus pertinents et les plus efficaces du Mexique. En se basant sur ce programme et sur d'autres instruments juridiques et politiques, le gouvernement du Mexique a appuyé et mis en œuvre des programmes et des projets à court, moyen et long terme dans l'ensemble du pays.

Depuis la création du PNAGS en 1986, le Mexique a activement participé à sa conception et à son fonctionnement. Le Mexique avait un statut d'« invité » à l'origine, mais est maintenant un véritable partenaire du PNAGS depuis 1994, et joue un rôle proactif dans la conservation des aires d'hivernage pour les populations de sauvagine et les espèces résidentes, en identifiant les habitats prioritaires et en encourageant la mise en œuvre de pratiques de gestion durables des prises et des habitats. Cependant, la tâche est immense et il reste beaucoup à faire.

En 2000, le Congrès mexicain a adopté une loi pour la conservation et l'utilisation viable de la faune. Cette loi et les politiques qui y sont associées préconisent une approche de la conservation orientée à la fois sur l'habitat et les espèces, en accordant une attention particulière à l'utilisation viable, à la gestion des habitats et des populations, et à l'élaboration de programmes de rétablissement particuliers pour les espèces ou les groupes d'espèces prioritaires, y compris la sauvagine. Ces approches visent à maintenir et à promouvoir la restauration de la diversité et de l'intégrité de l'environnement, de même qu'à accroître le bien-être des habitants du pays.

Au cours des dernières années, la Dirección General de Vida Silvestre de SEMARNAT a mis sur pied plusieurs forums, comités et organismes consultatifs dans le but d'améliorer et de promouvoir la communication et la participation du public à l'élaboration de programmes particuliers pour la conservation, la gestion et le rétablissement, et pour fournir des conseils techniques aidant la prise de décision. Le travail de mise en œuvre du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine se déroule principalement dans le cadre de la Stratégie pour la conservation, la gestion et l'utilisation viable de la sauvagine et de ses habitats au Mexique qui sert d'instrument national de politique publique guidant la conservation et la gestion des populations de sauvagine et de leurs habitats à titre d'initiative conjointe par le gouvernement et la société. Sur le terrain, les efforts sont facilités par les unités de gestion et de conservation de la faune, qui intègrent la conservation aux intérêts socio-économiques à l'échelle locale, et se concentrent sur la conservation de l'habitat et l'éducation.



Les terres humides de la propriété de Marion Creek Benchlands sont l'une des principales caractéristiques qui font de cette propriété de la vallée du Columbia un important projet de conservation pour Conservation de la nature Canada – Conservation de la nature Canada

La mise en œuvre est supportée par l'application des fonds reçus en vertu de la North American Wetlands Conservation Act des États-Unis, qui a fourni environ 2,5 millions de dollars par année. Durant la période s'échelonnant de 2003 à 2011, le Mexique a mis en œuvre 102 projets, répartis dans les 31 états, qui facilitent la conservation des terres humides prioritaires.

Les efforts du Mexique s'inscrivent dans le cadre d'une approche holistique de la conservation, fondée sur les écosystèmes, qui reconnaît la sauvagine et les autres oiseaux aquatiques d'importance régionale et poursuit des objectifs explicites à leur égard. Pour développer davantage sa capacité nationale de conservation des oiseaux aquatiques et des terres humides, le Mexique participe activement à la conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord dans le cadre d'ententes telles l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord, la Convention de Ramsar sur les zones humides, le Comité trilatéral (Canada/Mexique/États-Unis) sur la conservation et la gestion des espèces sauvages et des écosystèmes, et la Stratégie de conservation de la biodiversité de la Commission nord-américaine pour la coopération environnementale.

Remerciements

La présente révision du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine reflète les nombreuses rétroactions obtenues auprès de la communauté de gestion de la sauvagine durant 15 ateliers de consultation tenus au Canada, aux États-Unis et au Mexique entre 2009 et 2011. Un examen public et des commentaires additionnels sur une première ébauche ont permis de perfectionner les concepts, les buts et les objectifs maintenant intégrés au présent Plan. Le Comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine désire exprimer sa gratitude à tous ceux qui ont apporté leurs idées, leur temps et leur soutien durant le processus de consultation et de rédaction.

Il convient de mentionner de façon spéciale les personnes énumérées ci-dessous, qui ont travaillé au sein d'une ou de plusieurs équipes de rédaction, du comité de direction de la révision, ou du comité technique de révision. Jim Ringelman a présidé l'équipe de rédaction et assuré la principale interface de coordination avec le comité de direction et l'équipe technique. Son attention constante à tous les éléments de cet effort fut essentielle pour mener à bien la révision du Plan. Dave Case et Ginny Wallace ont coordonné de main de maître les ateliers de consultation. Paul Schmidt, qui s'est retiré de son poste de coprésident américain du Comité du Plan durant les travaux sur la présente révision du Plan, fut un fervent défenseur de cette initiative et a contribué aux efforts de soutien du travail des équipes participantes.

Mike Anderson

Kathy Dickson

Seth Mott

Ken Babcock

John Eadie

Andy Raedeke

Doug Bliss

David Goad

Jim Ringelman

Scott Boomer

Dale Humburg

Dean Smith

Dave Case

Fred Johnson

Greg Soulliere

Bob Clark

Mike Johnson

Steve Williams

Jorge Coppen

Mark Koneff

*Image en arrière : Vue aérienne de la Commune de Baie-du-Febvre après la restauration –
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec*

L'avenir de la sauvagine

La migration annuelle de millions de sauvagines nous incite à réfléchir sur l'abondance de la nature, le passage du temps et les destinations lointaines. En utilisant des indices qui ne sont encore que partiellement compris par la science, ce flux ailé vivant s'écoule avec les saisons le long des mêmes routes traversées par un millier de générations des mêmes espèces. S'il s'agissait d'un paysage plutôt que d'organismes vivants, la sauvagine serait certainement un parc national, parce qu'elle nous met en communion avec la nature de manière tout aussi puissante. Les amateurs de sauvagines connaissent très bien cette communion. Pour la plupart des chasseurs, la cache est autant une occasion de contempler la vie des marécages que de mettre des oiseaux dans leur sac. De la même manière, la sauvagine dans les parcs urbains offre un interlude précieux dans la nature qui revêt de plus en plus d'importance dans une société trop distraite par le multitâche et trop peu en contact avec le monde naturel.

En plus d'offrir un lien avec la nature, la sauvagine est un indicateur de l'état de santé de l'environnement. Puisqu'il s'agit d'espèces dont la plus grande partie de l'alimentation provient des zones humides, la présence et l'abondance sauvagine sont un gage de santé de ces systèmes aquatiques. Mais la sauvagine utilise également de nombreux systèmes terrestres, car elle niche dans les prairies, les forêts, la toundra et les îlots rocheux au large des côtes. Elle se nourrit de plantes, de grains récupérés, d'organismes invertébrés et de poissons. En outre, durant sa migration et son hivernage, la sauvagine dépend d'une variété d'habitats essentiels – allant des terres agricoles aux forêts inondables et aux estuaires côtiers, et de l'Arctique aux tropiques. La perte ou la détérioration de ces habitats a une incidence sur les habitudes d'établissement, le taux de reproduction, la condition physique et les taux de survie de la sauvagine – tous des indices qui nous avertissent de la dégradation des territoires dont dépendent toutes les formes de vie. Heureusement, le contraire est également vrai : la conservation et la restauration de l'habitat de la sauvagine procurent un grand nombre d'avantages écologiques. La biodiversité viable, l'amélioration de la qualité de l'eau, la modération des inondations et la séquestration du carbone ne sont que quelques-uns des grands avantages de la conservation des habitats de la sauvagine pour la société.

En plus d'offrir un lien avec la nature, la sauvagine est un indicateur de l'état de santé de l'environnement.

Pendant près de 80 ans, les chasseurs – qui ont évidemment un intérêt direct à assurer le maintien de populations saines de sauvagine – ont contribué au financement de la conservation et ont fait connaître leurs préoccupations aux responsables de l'élaboration des politiques. Les représentants élus ont également exprimé leur soutien par l'entremise d'une législation progressive comme la North American Wetlands Conservation Act (NAWCA¹) des États-Unis. En 2000, le Mexique a adopté une

1 Une liste des acronymes est présentée à l'annexe D.

Image en arrière : Canard d'Amérique – Jared Hobbs

révision de la Loi-cadre sur la faune qui reconnaissait la valeur de la biodiversité biologique et assurait une utilisation des ressources qui était viable et avantageuse pour les populations humaines locales. Le Canada a réalisé la conservation des habitats de sauvagine par l'entremise du Conseil nord-américain de conservation des terres humides du Canada, qui cherche à influencer les politiques, les règlements et la législation afin de conserver et de restaurer les terres humides et la faune des terres humides du Canada. Outre les fonds recueillis grâce à la vente des permis de chasse et aux taxes d'accise sur les armes et les munitions, plusieurs états américains consacrent maintenant une portion des revenus de la taxe de vente et du fonds de loterie aux programmes de conservation de la faune et des terres humides.

Alors que nous entrons dans une nouvelle ère de gestion de la sauvagine qui se caractérise par une diminution potentielle des chasseurs et une compression des dépenses, comment sera-t-il possible de maintenir le soutien nécessaire pour assurer l'avenir de la sauvagine? Comment l'entreprise de gestion de la sauvagine peut-elle s'adapter aux changements sociaux et environnementaux qui se produisent à un rythme croissant? En bref, comment peut-on adapter la conservation et la gestion de la sauvagine de manière à en assurer la réussite future?

Heureusement, la gestion de la sauvagine est bien positionnée pour relever ces défis. Le patrimoine de conservation de la sauvagine s'articule sur un fondement de restauration et de protection des habitats sur les propriétés foncières et les servitudes fédérales, provinciales, des états et privées. Les mesures de gestion et les efforts de politiques s'appuient sur les meilleures études scientifiques disponibles, sur des systèmes de surveillance établis de longue date, et sur des programmes d'habitat mis en œuvre par des gens dévoués et expérimentés. Les institutions – organismes gouvernementaux de protection de la faune, Conseils des voies de migration, projets conjoints, universités et centres de recherche – sont bien établies et efficaces.

Cependant, pour relever les défis à venir, la gestion de la sauvagine doit devenir plus adaptable, plus efficace et plus pertinente pour la population générale, dont bon nombre sont peut-être peu sensibilisés à la conservation de la sauvagine, mais sont profondément préoccupés par l'assainissement de l'eau, les inondations, et la santé et la qualité de leur environnement.

En entreprenant ce renouvellement du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS ou Plan), les principaux intervenants ont été invités à prendre en considération et à redéfinir les objectifs fondamentaux de la gestion de la sauvagine – ce qui n'a pas été fait depuis un quart de siècle. Pour parvenir à un large consensus, le processus de consultation menant à ce Plan a réuni un éventail représentatif de membres de la communauté professionnelle de gestion de la sauvagine, notamment un échantillonnage important d'organismes d'état, fédéraux et provinciaux, d'organisations non gouvernementales et d'autres partenaires. Quinze ateliers de consultation dans trois pays, ainsi que des éléments d'information obtenus par d'autres avenues, ont généré une source riche d'idées qui forment la base du présent Plan.² Ces consultations ont donné lieu à un consensus solide sur trois buts fondamentaux de la gestion de la sauvagine :

But 1 : Populations de sauvagine abondantes et résistantes pour appuyer la chasse, entre autres utilisations, sans mettre en péril l'habitat.

2 On peut trouver une description détaillée des ateliers du PNAGS aux États-Unis et au Canada dans le rapport intitulé « Stakeholder Consultation Process Results: North American Waterfowl Management Plan Revision », par D.J. Case et associés, avril 2011. <http://www.nawmprevision.org/>

But 2 : Suffisance des terres humides et des habitats associés pour maintenir les populations de sauvagine aux niveaux souhaités, tout en fournissant des zones récréatives, ainsi que des services écologiques dont la société peut bénéficier.

But 3 : Augmentation du nombre de chasseurs de la sauvagine, d'autres conservationnistes et de citoyens qui profitent de la conservation de la sauvagine et des terres humides et la soutiennent activement.

La viabilité de la riche faune sauvagine du continent a été une mission de conservation constante pendant plus d'un siècle et a été au cœur des activités du plan PNAGS durant les 26 dernières années. Cette mission se poursuit, mais le PNAGS est maintenant élargi pour inclure trois buts recouvrant la totalité de l'entreprise de gestion. Le but 1 reconnaît que l'abondance n'est qu'une facette de la gestion des populations. Les populations de sauvagine doivent également résister aux perturbations environnementales sans devenir trop abondantes, ce qui entraînerait une dégradation de leurs habitats et de ceux des autres espèces, ou susciterait la préoccupation du public. Le but de la gestion des habitats, qui est axé sur les ressources nécessaires pour la sauvagine, reconnaît explicitement les valeurs sociétales reliées à la récréation et les avantages environnementaux associés aux habitats de la sauvagine. Le plus récent but du Plan aborde explicitement les besoins, les désirs et la participation des humains.

Mais pourquoi avoir un but pour les humains dans un plan pour la sauvagine? Si les humains – les chasseurs, les observateurs et le grand public – jouent un rôle crucial pour l'avenir de la gestion de la sauvagine, il ne suffit pas de supposer que des programmes efficaces de gestion de l'habitat et des populations de sauvagine saine répondront aux désirs des humains et susciteront leur appui pour la conservation. Les besoins et les désirs des gens doivent être clairement compris et explicitement abordés. Cette distinction importante –

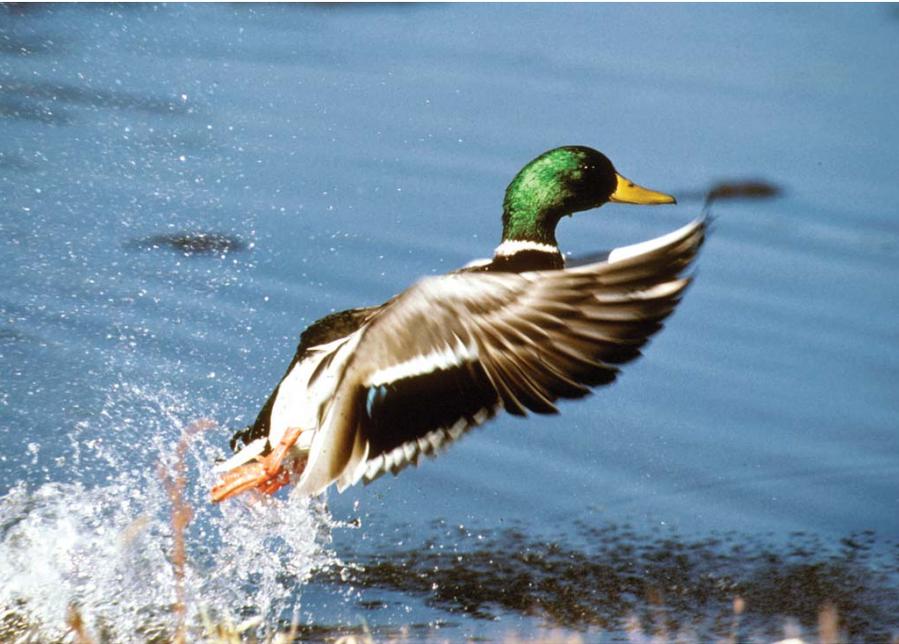


Milieu humide, Québec – Christine Lepage, SCF Région du Québec

par laquelle les humains font l'objet de mesures de gestion plutôt que d'être simplement des bénéficiaires des résultats de la gestion – a pour but de motiver la communauté de conservation de la sauvagine à approfondir sa compréhension des chasseurs de sauvagine, des observateurs, et du public par le biais d'études sur les dimensions humaines, et d'habiliter les gestionnaires à établir et atteindre des objectifs sur le plan humain en conjonction avec les programmes sur les habitats et les populations de sauvagine.

Il est clair que chacun des trois buts du présent Plan a une valeur intrinsèque, mais ils sont également fortement interreliés.³ Les populations doivent être saines pour les saisons de chasse et pour d'autres types d'activités récréatives en lien avec la sauvagine. Sans les terres humides et d'autres habitats

3 Consulter l'annexe C qui décrit l'exercice d'estimation des buts effectué pendant les consultations relatives au PNAGS, ainsi que les liens entre les buts.



Canard colvert mâle – Erwin et Peggy Bauer, U.S Fish & Wildlife Service

vitaux pour la sauvagine, il ne peut pas y avoir de populations en bonne santé. En l'absence de financement et de promotion de la part des chasseurs de sauvagine et d'autres personnes qui soutiennent la conservation, les programmes liés à l'habitat seraient grandement diminués. Ainsi, les actions entreprises en vue de réaliser un objectif influenceront la réalisation des autres buts. Dans un système aussi étroitement lié, il est essentiel de reconnaître que les humains représentent une composante essentielle de la triade. Cette interrelation requiert également l'intégration des programmes de gestion pour équilibrer les compromis entre les buts et assurer une gestion efficace.

Les interconnexions entre les personnes, les habitats et les populations de sauvagine sont probablement le plus évidentes avec les peuples autochtones. Les partenaires du Plan doivent continuer à chercher des moyens d'inclure les tribus, les Premières nations, les Inuits et les Métis dans les activités et les décisions, et tirer avantage des perspectives, des valeurs et des contributions uniques (par exemple, leurs connaissances traditionnelles en matière d'écologie) qu'ils peuvent apporter à la conservation de la sauvagine. La désignation de zones protégées importantes dans la forêt boréale de l'Ouest est un exemple récent du rôle précieux des peuples des Premières nations.

Le présent Plan tiendra compte de trois enjeux stratégiques clés en rapport avec la façon dont la communauté de gestion de la sauvagine peut atteindre les trois buts du PNAGS. Ces enjeux – pertinence, adaptabilité et efficacité – contribueront à définir et à orienter les actions de gestion. Ils devront également susciter une réévaluation de la manière dont les ressources sont allouées et dont les institutions existantes peuvent être modifiées afin de les positionner pour l'avenir. Un « Plan d'action PNAGS » complémentaire est en voie de préparation à titre de guide offrant des directives techniques plus détaillées sur les éléments nécessaires pour la mise en œuvre du présent Plan.

En résumé, la gestion de la sauvagine doit continuer à s'améliorer et à évoluer, car les changements économiques, sociaux et écologiques d'aujourd'hui créent de grands défis et beaucoup d'incertitude. En conséquence, ce document est davantage une vision pour l'avenir de la gestion de la sauvagine qu'un « plan » normatif. Ce Plan définit les défis et commence à cerner les mesures à prendre au cours de la prochaine décennie et par la suite pour relever ces défis. Au final, la révision de ce Plan est véritablement un effort de revoir nos buts et nos objectifs fondamentaux de gestion de la sauvagine, nos programmes et les liens au sein des systèmes de gestion, ainsi que les structures institutionnelles et le soutien qui assureront le maintien des populations de sauvagine, de la chasse, des terres humides et des valeurs du public associé pour les décennies à venir.

Principes du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

Les principes suivants, dont plusieurs ont été reportés depuis la mise en vigueur du PNAGS en 1986, devraient guider toutes les mesures entreprises en appui du Plan :

1. La sauvagine est l'une des ressources naturelles les plus observées et auxquelles on accorde la plus grande valeur en Amérique du Nord.⁴
2. La gestion de la sauvagine est une entreprise complexe mettant en jeu de multiples gouvernements, personnes, populations de sauvagine, terres humides et autres habitats. Ces éléments sont hautement interdépendants et doivent être gérés d'une manière cohérente et intégrée.⁵
3. Les espèces résidentes et endémiques sont d'importantes composantes des ressources de sauvagine de chacune des nations et méritent qu'un accent soit mis sur la conservation à l'intérieur des compétences où elles s'établissent.
4. Les prises gérées de la ressource que représente la sauvagine sont souhaitables et compatibles avec sa conservation.
5. Le maintien des populations abondantes de sauvagine dépend de la protection, de la restauration et de la gestion de l'habitat et du soutien des personnes qui utilisent ces ressources et y attachent de l'importance.⁶
6. Les principaux mécanismes permettant d'atteindre les objectifs du Plan incluent les partenariats établis au sein de, et entre, trois domaines clés de gestion de la sauvagine : la conservation de l'habitat, la gestion des populations, et les utilisateurs des ressources.⁷
7. La protection, la restauration et la gestion à long terme des habitats de la sauvagine exigent que les partenaires du Plan collaborent à d'autres projets de conservation et à d'autres efforts communautaires en matière d'élaboration de politiques et de programmes de conservation, économiques et sociaux qui assurent la santé écologique des paysages.
8. Les principes scientifiques éprouvés et les connaissances constituent les fondements pour la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine.
9. Les programmes qui gèrent les populations, les habitats et les utilisateurs récréatifs de la sauvagine devraient adopter et utiliser une gestion adaptative. Pour progresser vers la réalisation des buts du Plan, il est nécessaire de s'engager à soutenir avec acharnement les activités essentielles de surveillance et d'évaluation.⁸
10. La sauvagine doit être gérée conformément au modèle nord-américain de conservation de la faune.⁹

4 Département de l'Intérieur, Fish and Wildlife Service, et Département du Commerce des États-Unis, Bureau du recensement des États-Unis. 2006 National Survey of Fishing, Hunting, and Wildlife-Associated Recreation.

5 Nouveau pour 2012.

6 Récemment élargi pour inclure les personnes.

7 Récemment élargi pour inclure plus que les plans conjoints.

8 Récemment élargi pour inclure plus que les programmes de biologie et de conservation.

9 Nouveau pour 2012. Ce modèle comporte les éléments suivants : (1) les espèces sauvages sont une ressource publique, (2) les marchés du gibier doivent être éliminés, (3) l'allocation de la faune par décret, (4) les espèces sauvages ne doivent être abattues qu'à des fins légitimes, (5) les espèces sauvages sont une ressource internationale, (6) la politique en matière d'espèces sauvages doit être fondée sur la science, et (7) tous les citoyens doivent avoir accès à la chasse.

Image en arrière : Moraine du lac Buffalo, Alberta – Canards Illimités Canada

Bâtir en s'appuyant sur le patrimoine de conservation

Dans le passé, les plus grandes réussites en matière de gestion de la sauvagine ont été motivées par une crise. La sécheresse généralisée et le déclin des populations de sauvagine pendant les années 1930 ont entraîné la création d'un timbre américain sur la chasse aux oiseaux migrateurs et sur la conservation (« Duck Stamp »), ainsi que des investissements dans la conservation de l'habitat. D'importantes organisations non gouvernementales de conservation de la sauvagine ont également vu le jour durant la même décennie et ont œuvré tant dans les programmes internes sur les habitats que dans les projets de conservation des habitats du Canada financés à l'échelle internationale. Le Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada a été inauguré en 1985. Il est administré par le Service canadien de la faune, et les fonds sont transférés à Habitat faunique Canada.

Durant les années 1980, la sécheresse, le couvert de nidification insuffisant et le déclin des populations de canards ont une fois de plus déclenché une intervention audacieuse de la part de la communauté de gestion de la sauvagine avec la mise en place du PNAGS. L'accord international, qui reposait sur des objectifs communs et une vision mettant en œuvre des partenariats public-privé a donné lieu à des plans conjoints. Cette approche de la conservation qui est basée sur des partenariats a été largement imitée et acclamée à l'échelle mondiale. Les plans conjoints en existence aujourd'hui englobent presque toute l'Amérique du Nord, et ont élargi leur portée géographique et leur orientation taxinomique pour inclure tous les oiseaux. Les plans conjoints ont mis au point des outils d'aide à la décision qui sont maintenant essentiels pour la planification et l'évaluation biologiques, et leurs programmes de mise en œuvre d'habitats constituent le pivot du PNAGS. Les partenaires du Plan ont investi plus de quatre milliards de dollars (américains) dans la protection et la restauration de 15,7 millions d'acres (63 000 kilomètres carrés) de terres humides et d'habitats associés; ils ont également aidé à établir des politiques liées à l'utilisation des terres et à l'agriculture ainsi que d'autres politiques publiques essentielles au maintien des populations continentales de sauvagine, et ont supporté la recherche scientifique cruciale pour adapter leurs interventions.

La gestion des populations de sauvagine s'appuie également sur une longue tradition de réussite. Les préoccupations liées aux populations d'oiseaux en baisse au cours de la première partie du XX^e siècle ont attiré l'attention de la communauté internationale et ont favorisé la mise en place de traités internationaux visionnaires ainsi qu'une législation nationale pour la conservation de cette ressource partagée. Les voies de migration qui transcendent les frontières ont motivé la formation du Système de voies de migration. Ces efforts ont mené à l'élaboration d'un cadre institutionnel pour le travail conjoint sur les questions se rapportant à la gestion, à la recherche scientifique et aux politiques publiques. Au Canada, la réglementation liée aux prises est en vigueur depuis 1917, et des mécanismes de gestion adaptés au Canada ont été créés, en particulier durant la deuxième moitié du

Image en arrière : Un émetteur satellite fixé à un Canard noir – Jacob Bowman, Université du Delaware

XX^e siècle. Malgré les différences dans leurs systèmes nationaux de gouvernance, le Canada et les États-Unis ont coopéré activement dans le cadre du Système de voies de migration, en particulier pour rassembler et partager des renseignements techniques. Le Mexique s'est joint au Canada et aux États-Unis dans des comités trinationaux et des plans conjoints transfrontaliers gérés à l'échelle nationale par l'entremise de partenariats géographiques dans les Unités pour la Gestion de la conservation de la faune.

Les efforts scientifiques et administratifs déployés durant plusieurs décennies afin d'assurer la durabilité des prises de sauvagine ont atteint leur apogée au milieu des années 1990 avec la mise en œuvre de la stratégie de gestion adaptative des prises aux États-Unis; cette gestion offre un processus transparent de gestion des prises qui est fondé sur la science et les objectifs. D'abord axée sur le Canard colvert présent au milieu du continent, cette approche s'étend maintenant à d'autres espèces, et les principes soutenant la stratégie de gestion adaptative des prises continuent de créer des avancées, aussi bien dans les processus scientifiques qu'institutionnels de la gestion des prises.

Les chasseurs de sauvagine fournissent un financement important pour l'acquisition et la gestion des habitats. Aux États-Unis, les ventes de timbres de « Duck Stamps » ont généré plus de 750 millions de dollars, qui ont été mis à contribution pour l'achat ou la location de plus de 5,3 millions d'acres d'habitat pour la sauvagine. De la même manière, le programme du Timbre sur la conservation des habitats fauniques du Canada a investi plus de 60 millions de dollars dans les programmes de conservation et recueilli plusieurs fois ce montant auprès d'autres sources. Les ventes de permis et les taxes d'accise perçues par les états sur les armes et les munitions recueillent annuellement des millions de dollars de plus pour la conservation.

Les retombées économiques de la chasse à la sauvagine sont également importantes. En 2006, les dépenses liées aux déplacements et à l'équipement pour la chasse ont généré plus de 2,3 milliards de dollars en production économique totale¹⁰. Les chasseurs de sauvagine ont été d'ardents défenseurs des politiques de conservation et des appropriations générales pour financer les programmes de conservation, et gèrent également des étendues considérables d'habitat de la sauvagine sur les terres privées. Sans les chasseurs, le sort de l'habitat faunique serait en péril.

Bâtir sur les fondements du PNAGS

Bon nombre des problèmes et des défis présentés dans le PNAGS de 1986 et les mises à jour subséquentes sont encore pertinents aujourd'hui, bien que le contexte social ait changé et que nos connaissances sur la biologie et la gestion de la sauvagine aient évolué. Le présent Plan ne réitérera pas les comptes rendus sur les espèces présentés dans le PNAGS de 1986 et les mises à jour subséquentes, mais renverra plutôt les lecteurs à ces documents s'ils désirent consulter cette information. De la même manière, les thèmes importants mis en évidence dans les mises à jour du PNAGS – élargissement de l'engagement multinational à la conservation de la sauvagine, conservation de paysages entiers, partenariats élargis, et renforcement de nos fondements biologiques – sont toujours pertinents, et sont en fait devenus le cadre accepté pour notre entreprise. Le présent Plan met à profit ces travaux importants en prenant en considération les défis contemporains, en identifiant les solutions tactiques de haut niveau, et en offrant une vision pour l'avenir qui tient compte des enjeux stratégiques importants. Des recommandations plus détaillées pour la mise en œuvre seront présentées dans un rapport complémentaire, le Plan d'action PNAGS.

10 Carver, E. 2008. Economic Impact of Waterfowl Hunting in the United States. Addenda au 2006 *National Survey of Fishing, Hunting, and Wildlife-Associated Recreation*. U.S. Fish and Wildlife Service Report 2006-2. 13pp.

La promulgation de la loi NAWCA par le Congrès américain en 1989 a créé une source de financement vitale ainsi qu'un mécanisme pour optimiser les fonds de contrepartie publics et privés pour la conservation des terres humides au Canada, au Mexique et aux États-Unis. En fait, l'intention particulière derrière la NAWCA était de fournir un mécanisme de financement pour les programmes de conservation des terres humides du PNAGS. Les chasseurs de sauvagine américains sont les principaux participants des organisations de conservation de la sauvagine et des terres humides qui ont fourni 25 % du financement (431 millions de dollars) pour le soutien du PNAGS au Canada, ainsi que le soutien politique nécessaire pour maintenir la contribution fédérale américaine additionnelle de 24 % (422 millions de dollars) pour la même période. Les avancées les plus importantes en matière de conservation de l'habitat dans le cadre du PNAGS peuvent être attribuables au Plan et au soutien financier qu'il a fourni et entraîné.

D'autres réalisations dans le domaine de la conservation découlent des politiques et des programmes appuyés par le grand public, et qui ne visent pas directement la sauvagine. Aux États-Unis, le Clean Water Act a légiféré la protection de nombreuses terres humides. Une autre initiative américaine, le Farm Bill, a mené à la création de programmes comme le Conservation Reserve Program (CRP) et le Wetlands Reserve Program (WRP) qui ont restauré de vastes étendues de prairies et de terres humides, et ont contribué de façon importante à l'atteinte des buts du PNAGS. De même, le Cadre stratégique pour l'agriculture au Canada a sensibilisé davantage le public aux problèmes environnementaux par l'entremise du Programme de planification environnementale à la ferme, et a créé des incitatifs pour la restauration des terres humides et la conversion des hautes terres cultivées en couverture permanente grâce au Programme national de gérance agro-environnementale et au Programme de couverture végétale du Canada. Collectivement, le Cadre stratégique pour l'agriculture au Canada et le Farm Bill aux États-Unis ont financé et encouragé la conservation de millions d'acres d'habitat de la sauvagine.



Hélicoptère de la Garde côtière canadienne – Christine Lepage, SCF Région du Québec

Traditionnellement, la gestion de la sauvagine s'appuyait sur des fondements scientifiques et des programmes de surveillance à la fois pour l'habitat et les populations. Une base de connaissances toujours croissante s'étend des cycles de vie de la sauvagine à l'influence des éléments du paysage sur la démographie des populations. La conservation stratégique des habitats a progressé grâce à l'application de systèmes et de modèles d'espèces (particulièrement pour les espèces prioritaires comme les Canards colverts, les Canards noirs, et les Canards pilets) qui prédisent les réponses des populations de sauvagine en fonction de différents paramètres du paysage. Les bases de données spatiales qui sont affichées et

manipulées au moyen des systèmes d'information géographique (SIG) ont grandement amélioré la capacité des gestionnaires à cibler des programmes pour une efficacité maximale.

Il a toujours été important de prendre en considération les désirs exprimés ou perçus des chasseurs de sauvagine pour les programmes de prises et de gestion des populations. Bon nombre de décisions relatives à la gestion des prises ont davantage été fondées sur le jugement professionnel que sur des évaluations objectives des attitudes et des désirs des chasseurs. Ce modèle est en voie de changer grâce aux avancées réalisées dans la recherche structurée en sciences sociales (« dimensions humaines ») et la mise en œuvre de sondages auprès des chasseurs à l'échelle des provinces ou des états et à l'échelle du pays.



Canard souchet – Steve Hillebrand, U.S Fish & Wildlife Service

Par contre, relativement peu de ressources ont été consacrées à la compréhension des besoins et des désirs de ceux qui chassent la sauvagine avec leur appareil photographique ou leurs jumelles. Il était généralement admis que les gestionnaires répondaient d'office aux besoins de ces acteurs en fournissant des habitats et des populations en nombre suffisant pour satisfaire aux besoins des chasseurs. Or, le nombre de personnes s'adonnant régulièrement à l'observation de la sauvagine est maintenant dix fois supérieur au nombre de chasseurs de sauvagine, et il continue d'augmenter. Ce phénomène offre l'occasion d'accroître le soutien pour la conservation tout en nous donnant la responsabilité de nous assurer de répondre aux besoins de cette clientèle croissante.

Aux États-Unis, la conservation de la sauvagine a bénéficié dans une très grande mesure de l'appui des chasseurs de sauvagine, qui ont été les plus ardents défenseurs des politiques de conservation et d'importants contributeurs financiers à la conservation de la sauvagine. Au Canada et au Mexique, les citoyens qui s'intéressent aux terres humides et à leurs avantages écologiques deviennent progressivement des champions de la conservation des terres humides. Il était généralement admis que ces appuis des chasseurs-citoyens, conjugués au bon travail des partenaires du PNAGS et aux « mérites évidents » de la conservation des terres humides, continueraient à assurer la viabilité de l'entreprise de gestion de la sauvagine et suffiraient aux responsables de l'élaboration des politiques et aux ordonnateurs de fonds. Mais le présent Plan remet cette hypothèse en question.

À la lumière des accomplissements réalisés dans le passé en matière de gestion de la sauvagine, pourquoi est-il nécessaire de réviser le PNAGS et de revoir la manière de faire les choses? Premièrement, le ralentissement économique a entraîné une érosion du soutien de la politique et des programmes de conservation qui menace les fondements de la conservation et de la gestion de la sauvagine. Deuxièmement, les populations de sauvagine et leurs habitats sont confrontés à des menaces sans précédent, et il est impossible de maintenir les niveaux de conservation actuels sans inverser le déclin progressif des chasseurs et obtenir plus d'appuis auprès d'un groupe d'acteurs élargi. Troisièmement, l'ampleur et la cadence du changement écologique et social requièrent une planification, une gestion et des institutions plus adaptatives. Enfin, en raison des interdépendances du système et des menaces posées à la sauvagine, aux terres humides et à la chasse traditionnelle de la sauvagine, il est essentiel d'adopter une approche plus intégrée pour atteindre les buts du Plan de la manière la plus efficace et efficiente.

Relever les défis

S'adapter aux tendances mondiales

Le monde est très différent d'il y a 26 ans, et des changements environnementaux, sociaux, politiques et économiques à grande échelle se produisent à une vitesse croissante. Depuis le PNAGS initial, la population du monde a augmenté de 40 % – passant de 5 milliards à 7 milliards de personnes – et il est prévu qu'elle augmentera au même rythme durant la prochaine décennie. La technologie numérique et l'Internet, qui forment maintenant la base des communications et du flux d'information, n'existaient tout simplement pas en 1986. La mondialisation commençait tout juste à devenir un sujet de conversation, la Guerre froide façonnait les affaires internationales, et le changement climatique ne figurait pas sur le radar du discours public. Et bien que la conservation de la sauvagine ait grandement évolué au cours du siècle dernier, une bonne partie de l'entreprise de gestion de la sauvagine se déroule plus ou moins suivant le même modèle qui a évolué avec l'arrivée du PNAGS et de la NAWCA il y a plus d'un quart de siècle. Depuis ce temps, nous avons connu :

- les forces de l'offre et de la demande mondiales pour les aliments, les fibres et les biocarburants qui ont impacté sur la disponibilité des terres pour la conservation. En outre, il y a moins de contrôle local sur les systèmes de production, l'utilisation des terres et l'économie, ce qui a une incidence à la fois sur les programmes de conservation et les enjeux économiques et politiques liés à l'utilisation des terres;
- des changements écologiques, notamment les répercussions très importantes de l'humain sur les écosystèmes vitaux pour la sauvagine tout au long de son cycle annuel. Pour certaines espèces préoccupantes comme les Fuligules, les Canards noirs et les Canards pilets, des preuves indiquent que la capacité de charge de l'habitat a été fortement réduite à l'échelle du continent;
- des changements climatiques, un fait particulièrement troublant parce que leurs effets sont ressentis à long terme et à grande échelle, mais on ne peut cependant pas les prévoir. Pour les canards, les changements hydrologiques dans les terres humides des prairies peuvent avoir des implications profondes, tout comme les changements dans l'agriculture des prairies. Dans les autres régions, les fluctuations du niveau de l'eau dans les Grands Lacs, l'élévation du niveau de la mer qui entraîne une érosion croissante des marais littoraux, et les changements dans l'écologie des étangs de pergélisol dans le Nord auront des répercussions sur les habitats de la sauvagine;
- des changements sociaux et démographiques, notamment l'urbanisation continue de l'Amérique du Nord, qui crée des générations de citoyens que nos grands espaces et nos riches ressources fauniques laissent de plus en plus indifférents;
- une augmentation de la consommation d'énergie, qui a mené à l'établissement de nouvelles politiques provoquant une hausse de la production interne. Les exploitations de pétrole, de gaz et de charbon perturbent les écosystèmes boréaux, arctiques, côtiers et même des prairies. Par

Image en arrière : Le ministre de l'Environnement de la Saskatchewan, Dustin Duncan, et plusieurs membres du partenariat du PNAGS de la Saskatchewan ont célébré le 25^e anniversaire du dévoilement du projet de conservation de l'habitat de la propriété Kehiew dans le Missouri Coteau – Canards Illimités Canada

ailleurs, le paysage subit de plus en plus d'altérations alors que la société cherche des solutions de rechange par la mise en place de parcs éoliens, de projets hydroélectriques et d'installations de production de biocarburant;

- une succession de crises financières, qui ont provoqué des réductions majeures dans les programmes du gouvernement et une diminution des dons philanthropiques pour des causes comme la conservation de la sauvagine. Les investissements deviennent plus locaux, ce qui compromet notre capacité à répondre aux besoins d'une ressource migratrice où les investissements les plus stratégiques peuvent toucher des régions faiblement peuplées du continent.

Certains de ces changements peuvent entraîner une « non-stationnarité », c'est-à-dire que l'environnement peut subir un changement d'orientation, plutôt que des fluctuations autour d'un état moyen. Les modèles de gestion actuels qui tiennent compte de la non-stationnarité sont rares, voire inexistantes. Si les schémas antérieurs (p. ex. les cycles d'inondation et de sécheresse) ne sont plus utiles pour prévoir les conditions futures, les décisions de gestion seront prises avec une dose beaucoup plus grande d'incertitude. Il ressort clairement de cela que, pour que la gestion de la sauvagine puisse survivre et prospérer dans les décennies à venir, les gestionnaires doivent être en mesure de mieux comprendre les conséquences de ces grandes tendances sur la gestion et la conservation de la sauvagine, et de s'adapter en conséquence.

S'attaquer aux menaces pour les populations et les habitats

Bien que la communauté du PNAGS puisse faire valoir de nombreuses réussites exceptionnelles, l'avenir des canards, des oies et des cygnes n'est pas encore assuré. La sauvagine qui nidifie dans l'Arctique fait face à un environnement en réchauffement croissant dans lequel les littoraux s'érodent, les étangs se vident du pergélisol fondu, et la disponibilité de la nourriture ne coïncide plus nécessairement avec les périodes de pointe dans les besoins, alors que les activités humaines vont en s'intensifiant dans ce paysage auparavant non perturbé. Les effets du changement climatique, qui se font déjà sentir dans la reproduction des oies et des canards dans les hautes latitudes, seront bientôt ressentis dans tout le territoire couvert par la sauvagine. Plus au sud, l'extraction des combustibles fossiles, des minéraux et du bois d'œuvre continue de transformer la vaste forêt boréale en fragmentant un écosystème largement intact à l'origine. En travaillant avec les industries et les peuples autochtones du Nord, des progrès ont pu être réalisés grâce aux restrictions ou aux améliorations dans les pratiques de l'industrie de l'extraction dans certains secteurs critiques. Néanmoins, la demande mondiale pour les combustibles fossiles et les minéraux continue d'augmenter, ce qui mettra invariablement plus de pression sur les paysages nordiques.

Une succession récente d'années très humides dans la plus grande partie de la région des cuvettes des Prairies a entraîné un bond dans les populations de canard au milieu du continent, certaines espèces atteignant même des niveaux record. Pourtant, leur habitat de reproduction est en voie d'être irrémédiablement dégradé par le drainage des terres humides et la conversion des prairies en terres cultivées. Cela mènera inévitablement à un déclin de la population lorsque le climat redeviendra plus sec. On ne peut pas prédire quelle sera l'importance de ce déclin, relié à une perte d'habitat substantielle. Par contre, on peut prédire que la demande croissante pour les aliments et les biocarburants à base d'éthanol, conjuguée aux progrès en génétique des cultures, continueront de stimuler la conversion de l'habitat crucial dans les terres humides et les prairies. Les nouvelles technologies agricoles transformeront les prairies auparavant non labourables en terres cultivées, et les progrès dans l'utilisation de drains en plastique économiques poseront de nouvelles menaces aux populations de sauvagine des terres humides des prairies dans tout le Midwest agricole et le sud du Canada. Entre-temps, la participation aux initiatives de conservation parrainées par le département de l'Agriculture

des États-Unis telles WRP et CRP est en baisse en raison du financement réduit pour ces programmes, et parce que la compensation offerte aux propriétaires terriens entre en concurrence avec les tarifs de location des terres agricoles.

Les habitats de migration et d'hivernage de la sauvagine, dont un grand nombre ont déjà perdu la grande majorité de leurs terres humides, sont de surcroît menacés par la présence d'espèces de plantes invasives, une dégradation de la qualité de l'eau, et une diminution des sources d'approvisionnement en eau. Les besoins alimentaires et énergétiques de la sauvagine non reproductrice sont souvent comblés par la disponibilité saisonnière des aliments agricoles – une ressource dont l'avenir est incertain et qui dépend de l'offre et de la demande, des technologies agricoles et de l'eau d'irrigation. Peu de régions offrent suffisamment de nourriture et d'habitat à perpétuité. Les gestionnaires de sauvagine se préoccupent à juste titre d'assurer la protection à long terme de l'habitat de migration et d'hivernage, particulièrement en raison des coûts extrêmement élevés de la conservation dans certaines zones. L'élévation du niveau de la mer, l'intrusion d'eau salée, la charge en éléments nutritifs, l'érosion des côtes, les développements dans les sources d'énergie marémotrice et extracôtère et l'urbanisation accrue – soit isolément, soit en combinaison – entraînent une détérioration importante des habitats côtiers.

Dans d'autres régions de l'Amérique du Nord, et certainement pour d'autres espèces, il est clair qu'il reste encore beaucoup à faire. Parmi les espèces identifiées à partir de la zone de relevé occidentale (« traditionnelle ») (voir la carte à l'annexe A), les populations de Fuligules et de Canards pilets sont en deçà des objectifs du PNAGS depuis plusieurs décennies, et ne montrent aucun signe de rebond important, même dans des conditions d'habitat favorables. Les populations de Canard d'Amérique dans les prairies et les parcs n'ont pas aussi bien réagi que d'autres canards barboteurs à l'amélioration des conditions de l'habitat. Les populations d'Eiders, de Macreuses et de Canards de mer dans toutes les régions inventoriées causent également beaucoup d'inquiétude. Ces espèces sont difficiles à inventorier, car on en sait peu sur leur démographie, et certains indices suggèrent qu'elles sont en déclin. C'est pourtant le cas contraire pour certaines espèces d'oies, notamment l'Oie des neiges. En dépit d'une compréhension approfondie de leur biologie et de la mise en œuvre de mesures agressives pour réduire leur nombre, les populations d'oies des neiges continuent d'augmenter. L'étendue géographique des dommages qu'elles infligent à la plaine du littoral arctique – et aux autres espèces qui partagent cet écosystème – augmente chaque année. Il en est de même pour les populations de Bernache du Canada, qui s'approchent ou ont déjà dépassé les niveaux socialement acceptables dans certaines régions.

Bon nombre des problèmes qui affectent les populations de sauvagine et leurs habitats sont sans précédent, et ne pourront être résolus que par de la recherche additionnelle et des programmes de conservation novateurs. Cependant, tout aussi importants sinon plus, sont les changements sociaux et écologiques qui ont une incidence sur la capacité des gestionnaires à conserver les ressources en sauvagine, à composer avec les tendances mondiales, et à s'assurer que les approches de gestion sont efficaces et efficientes.

Assurer la viabilité de la conservation de la sauvagine

Le PNAGS préconise essentiellement une approche paysagère de la conservation. Cette approche reconnaît de façon intrinsèque que les objectifs de conservation ne peuvent être réalisés qu'avec l'appui général du public et en influençant les décisions ayant trait à l'utilisation des terres dans de vastes zones du continent. La plupart de ces zones sont des terres « de travail » appartenant à des particuliers, à des familles et à des corporations. Bien que certains résultats de conservation soient atteints par l'entremise de règlements et de politiques, d'autres résultent d'efforts de collaboration qui entraînent des actions volontaires. Afin d'obtenir l'appui du public et la participation des

propriétaires terriens, il est essentiel d'assurer le bon équilibre entre les résultats de la conservation et les facteurs socioéconomiques qui influencent les décisions quant à l'utilisation des terres. Cet équilibre varie constamment en fonction de la valeur relative accordée à la conservation par rapport aux autres facteurs.

En dernier ressort, le point d'équilibre est fortement tributaire du lien entre les personnes et la sauvagine et le monde naturel – un lien qui s'atténue rapidement. Cette « indifférence » envers le plein air

a été citée comme étant le plus grand défi auquel la communauté de conservation est confrontée. Elle mine la motivation à préserver la faune et les espaces sauvages, et fait en sorte que le public sous-estime la valeur des biens et des services fournis par un environnement sain. Cela a des implications sur les décisions de politiques, le soutien financier, et la volonté des propriétaires terriens à participer aux programmes de conservation.

L'intensité du lien avec le plein air et la faune varie selon les différents segments de la société. Les chasseurs ont un lien émotionnel étroit et participent aux efforts de conservation de la sauvagine et des terres humides depuis plus d'un siècle. Le PNAGS de 1986 avait pour but d'offrir les populations de sauvagine nécessaires pour répondre aux besoins récréatifs de 2,2 millions de chasseurs et de millions d'observateurs. À cette époque, on constatait une baisse de la sauvagine tout comme des chasseurs, et il était généralement admis que la perte d'habitat était largement responsable du déclin dans les populations de sauvagine, et que la réglementation sur la chasse conservatrice conjuguée à l'abondance réduite des oiseaux avaient entraîné une diminution de chasseurs de sauvagine (fig. 1). Beaucoup ont donc pensé que la restauration de l'habitat inverserait la tendance relative aux populations de sauvagine et au nombre de chasseurs. Cependant, lorsque les populations de sauvagine ont augmenté durant les années 1990, et que les règlements sur les prises ont été assouplis, le rebond attendu dans le nombre de chasseurs ne s'est pas manifesté (fig. 1).

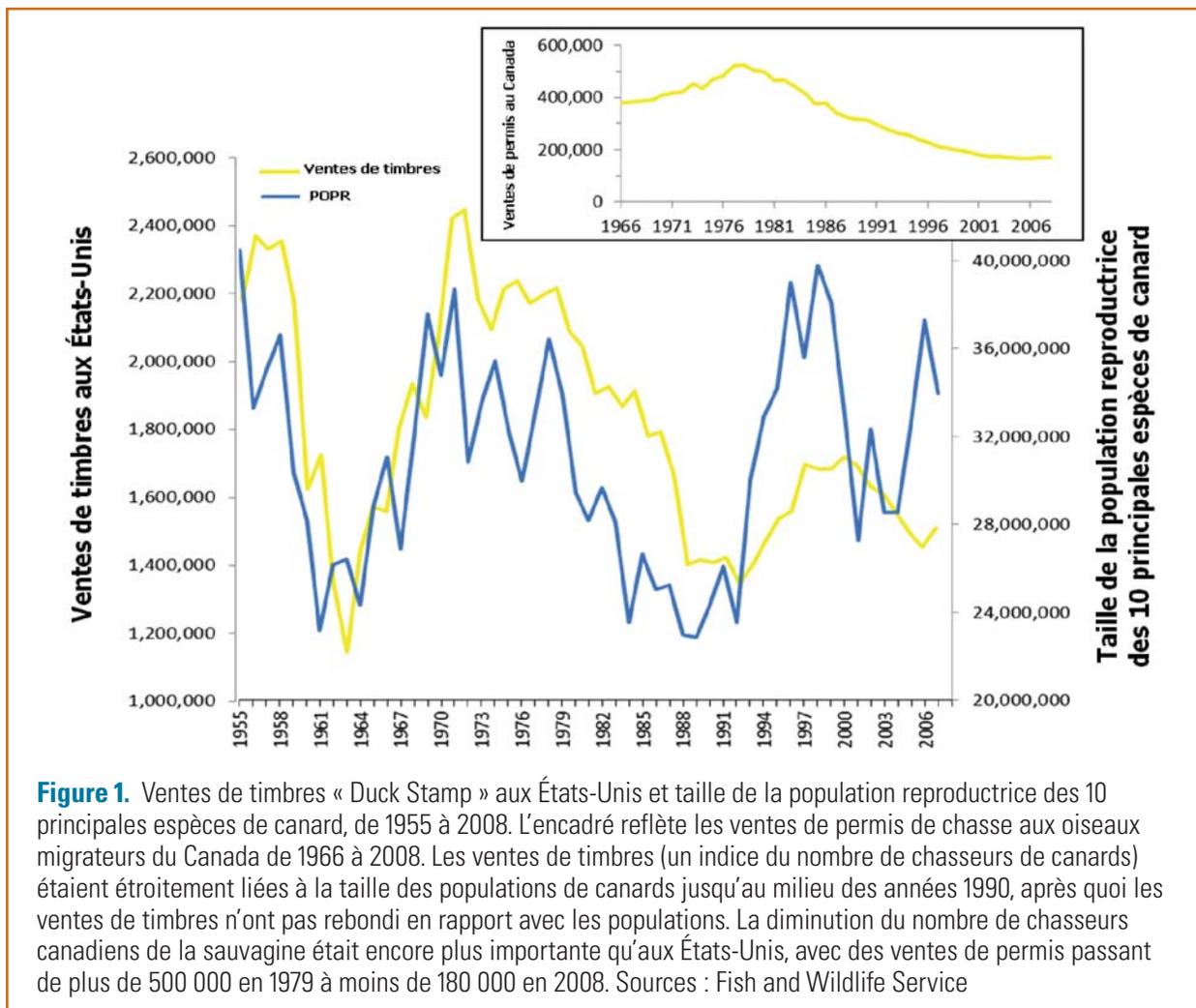
Il est maintenant évident que l'ancien modèle selon lequel l'abondance de la sauvagine et l'assouplissement des règlements entraînent un nombre plus élevé de chasseurs n'est plus applicable. La gestion de l'habitat et la réglementation sur les prises n'ont pas réussi à renverser le déclin général de ce groupe important d'intervenants. En fait, la baisse du nombre de chasseurs se poursuit malgré les populations abondantes de sauvagine et les possibilités de chasse sans précédent offertes durant plus d'une dizaine d'années. Aux États-Unis, le nombre de chasseurs de sauvagine a chuté de 27 % depuis les années 1970, et il continue de baisser. Au Canada, ce nombre a chuté de 55 % durant la même période, mais semble désormais se stabiliser. Bon nombre de gestionnaires s'interrogent sur la viabilité du modèle actuel de conservation de la sauvagine alors que le nombre de chasseurs de sauvagine continue de décliner.

Par ailleurs, contrairement au déclin des chasseurs, l'observation de la sauvagine est une activité dont la popularité ne cesse d'augmenter. En 2006, 15 millions de personnes aux États-Unis se sont déplacées à un mille ou plus de leur domicile pour observer la sauvagine. Soixante-dix-sept pour cent de ces gens ont indiqué observer la sauvagine, ce qui en fait le groupe d'oiseux le plus observé.¹¹ Certaines de ces personnes achètent les timbres fédéraux à l'effigie des canards pour encourager la conservation ou se procurent un droit d'entrée aux refuges fauniques nationaux, et appartiennent

« La seule menace la plus importante pour la conservation en Amérique est l'indifférence grandissante de notre population face aux grands espaces ».

Ken Salazar, Secrétaire de l'Intérieur des États-Unis (traduit de l'anglais)

11 Carver, E. 2009. Birding in the United States: A demographic and economic analysis. U.S. Fish and Wildlife Service Report 2006-4.



également à une ou plusieurs organisations à but non lucratif qui participent au financement des programmes de conservation. Les rassemblements plus importants d'Oies des neiges (et de Bernaches du Canada) au Québec fournissent quelque 27 millions de dollars en retombées économiques provenant de la chasse et des activités d'observation des oiseaux et d'écotourisme.¹² Le défi consiste à orienter une plus grande partie des fonds générés par les activités récréatives reliées à la sauvagine vers les programmes de conservation. En raison de leur nombre croissant, ces enthousiastes du plein air ont selon plusieurs le potentiel de devenir une autre pierre angulaire de la conservation de la sauvagine.

En dernier ressort, le futur de la sauvagine et de ses habitats dépendra des priorités établies par la société. Ce sont les demandes concurrentes de ressources et les politiques reflétant les valeurs sociales qui détermineront le financement pour la conservation, les cadres réglementaires et le sort des terres humides et des autres habitats essentiels pour la sauvagine. Pour que la conservation de la

En dernier ressort, le futur de la sauvagine et de ses habitats dépendra des priorités établies par la société.

12 Groupe Conseil Génivar Inc. 2005. Étude des impacts socio-économiques : La sauvagine en migration dans le Québec méridional, particulièrement la Grande Oie des neiges et la bernache du Canada. Environnement Canada, 63pp.

sauvagine soit au rang des priorités, il doit y avoir soit un attachement émotionnel envers les oiseaux et les activités récréatives associées, soit des raisons pragmatiques de protéger les habitats de la sauvagine en raison de leurs nombreux avantages pour la société. Alors que les chasseurs et les observateurs d'oiseaux ressentent cet attachement émotionnel, les justifications pragmatiques peuvent avoir une plus grande faveur auprès du public général. Ces avantages comprennent la réduction des inondations, l'alimentation de la nappe souterraine, et l'amélioration de la qualité de l'eau. Jusqu'à récemment, peu d'efforts ont été déployés pour établir un lien entre la conservation de la sauvagine et d'autres enjeux environnementaux d'intérêt plus



Couple de canards pilets – Canards Illimités Canada

général. Des politiques publiques ont été mises en place afin de protéger l'environnement et procurer d'autres avantages pour la société, mais ces politiques étaient largement indépendantes des objectifs liés à la sauvagine, et certaines ont été affaiblies au cours des récentes décennies.

Par exemple, les « terres humides géographiquement isolées » – qui figurent parmi les habitats les plus précieux pour la sauvagine – ont récemment perdu leur caractère protégé en vertu du Clean Water Act des États-Unis, et la législation provinciale entourant le drainage des terres humides au Canada a progressé à pas de tortue. La clause « Swampbuster » du Farm Bill américain offre toujours une protection importante pour les terres humides, mais la motivation à la conformité sera amoindrie si les programmes sur les produits de base de l'USDA ont une portée réduite. Le financement de certains programmes fondamentaux – particulièrement la NAWCA – est également menacé. Au Canada, les exercices de réduction du déficit entrepris par les gouvernements fédéral, provinciaux et des territoires auront un impact sur les investissements futurs dans les PNAGS. Les ramifications seront importantes pour la conservation de la sauvagine.

Ces problèmes, ainsi que d'autres défis indiquent clairement que la poursuite du statu quo – c'est-à-dire des efforts concentrés uniquement sur la conservation de l'habitat et la gestion de la population de sauvagine – ne sera pas suffisante pour atteindre les buts du PNAGS et assurer la viabilité à long terme des gains reliés à l'habitat. Il faudra adopter de nouvelles approches et une nouvelle vision tenant compte du paysage social changeant et de son influence sur la participation aux activités de chasse, d'observation et de conservation. Une telle expansion de la vision n'est pas sans précédent. Les générations antérieures ont élargi la portée de la gestion de la sauvagine en passant du contrôle des prises et de l'interdiction de la chasse commerciale à la mise en place de refuges et à la protection des autres habitats. De la même manière, le PNAGS initial a élargi sa portée en passant de la protection d'habitats fragmentés sur les terres publiques à la restauration des processus systémiques à l'échelle du paysage par l'entremise de grands partenariats. Avec chaque phase d'expansion de la gestion de la sauvagine, la communauté a mobilisé un public plus grand, intégré de l'information provenant de disciplines scientifiques plus diversifiées, et mis au point des approches de conservation nouvelles et fructueuses.

Une nouvelle vision de la gestion de la sauvagine

Pertinence : renforcer les liens émotionnels et pragmatiques avec la sauvagine et les terres humides

Pour obtenir plus de soutien de la part du public, la conservation de la sauvagine et de ses habitats doit concurrencer avantageusement d'autres enjeux sociaux pressants. Les objectifs qui consistent à créer un attachement affectif plus profond et à faire appel au sens pragmatique du public sont complémentaires et visent à accroître le prestige de la conservation de la sauvagine auprès du public. Plusieurs stratégies visant à atteindre ces objectifs, qui sont décrites plus en détail ci-dessous, jouent un rôle fondamental pour l'avenir du PNAGS et sont reflétées dans une vision du futur selon laquelle :

- le public ressent un attachement pour les grands espaces et est engagé dans la conservation des aires naturelles et des populations abondantes de sauvagine;
- la sauvagine et les habitats de sauvagines sont en quantité suffisante pour maintenir les populations et permettre les activités récréatives associées à la sauvagine;
- les écosystèmes sains des terres humides assurent la viabilité des fonctions naturelles (p. ex. la qualité de l'eau, le contrôle des inondations, le stockage du carbone) qui sont bénéfiques pour les humains et les espèces sauvages;
- la conservation de la sauvagine et de ses habitats reçoit un soutien continu de la part des sources publiques et privées;
- il existe une volonté politique d'établir des politiques de conservation efficaces et complémentaires;
- il existe une tradition et une culture prospères de la chasse à la sauvagine qui reçoit l'appui de la société nord-américaine.

En bref, la vision du PNAGS se résume ainsi : « **Les gens au service de la conservation de la sauvagine et des terres humides** ».

Un noyau grandissant de chasseurs de sauvagine favorables à la conservation

Le déclin continu des chasseurs de sauvagine inquiète les gestionnaires de la sauvagine, tant sur le plan affectif que sur le plan pratique. En effet, de nombreux acteurs de la communauté de gestionnaires de la sauvagine considèrent que la chasse à la sauvagine est un patrimoine précieux qui permet aux gens de communier intimement avec la nature, et croient que la disparition de cette tradition romprait un lien culturel important avec la nature. Dans cette perspective, la tradition de chasse à la sauvagine et sa conservation représentent

La vision du PNAGS : « *Les gens au service de la conservation de la sauvagine et des terres humides* »

Image en arrière : La rivière Puntledge de l'autre côté de McPhee Meadows – Rupert Wong, Conservation de la nature Canada

deux dimensions d'une même expérience – qui commencent par les interactions avec la sauvagine et d'autres espèces dans les marais, et se termine par des efforts visant à perpétuer la chasse à la sauvagine en passant par un engagement à la conservation des terres humides, de la sauvagine et de la tradition de la chasse à la sauvagine. Pour empêcher la disparition de cette tradition de la chasse à la sauvagine, il faut recruter de nouveaux chasseurs pour ce sport, et veiller à conserver un plus grand pourcentage des chasseurs existants. Pour ce faire, il sera nécessaire de mieux comprendre les facteurs qui influent sur le recrutement et la rétention des chasseurs. Heureusement, la recherche sur les dimensions humaines peut jeter un éclairage nouveau sur ces enjeux.

La vision du PNAGS pour l'avenir met en scène une communauté grandissante et mobilisée d'amateurs de sauvagine qui s'engagent à conserver et à perpétuer les traditions de chasse. Elle sous-tend que les gestionnaires de sauvagine prennent des décisions qui permettent de recruter et de retenir les chasseurs tout en minimisant les obstacles à leur participation, en augmentant leur satisfaction, et en préservant les ressources en sauvagine. Elle sous-tend également que le grand public accepte la chasse de la sauvagine en tant que partie intégrante de la culture nord-américaine et reconnaît les avantages environnementaux de la conservation des habitats, en plus d'accorder leur confiance à une gestion fondée sur la science qui assure la viabilité des populations de sauvagine.

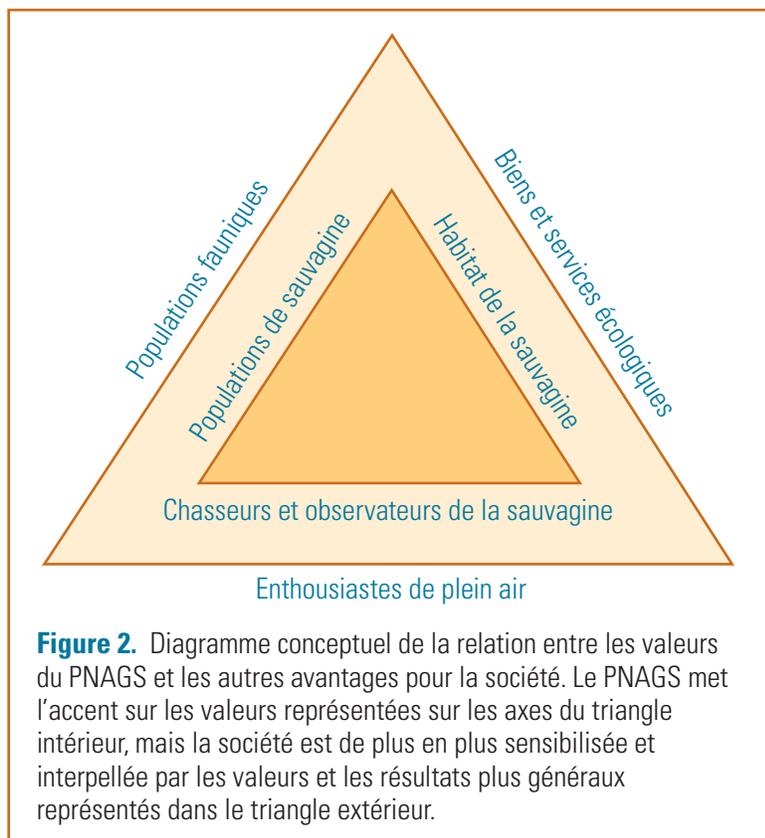
Une communauté de conservation mobilisée et inspirée par la sauvagine et les terres humides

Les millions de personnes au Canada, au Mexique et aux États-Unis qui traquent la sauvagine avec leurs appareils photo ou leurs jumelles sont un segment important de la communauté de conservation. Certains ont préconisé des politiques progressistes, créé des sanctuaires fauniques et contribué aux organisations de conservation. D'autres ont été moins engagés, et il sera vital d'augmenter leur soutien en regard de la conservation de la sauvagine pour le futur. L'éducation sera importante, car certains ne sont simplement pas conscients de la menace posée par la perte des habitats – souvent à des endroits éloignés – à la qualité de leur expérience récréative. Il sera important de communiquer ce lien de cause à effet et de solliciter leur soutien pour l'avenir de la conservation de la sauvagine, car les « utilisateurs » de sauvagine augmentent en nombre et en influence.

Un autre défi est la séparation géographique entre les gens et la sauvagine. En effet, plus de 82 % des citoyens américains vivent dans les villes et les banlieues, ce qui est légèrement supérieur au pourcentage de citadins au Canada (80 %) et au Mexique (77 %).¹³ Traditionnellement, le PNAGS s'est efforcé d'orienter les ressources aux habitats les plus importants dans les événements du cycle de vie annuel de la sauvagine. Ces efforts doivent continuer, mais il faudrait également penser à des initiatives qui permettraient à ceux qui ne sont pas exposés à l'abondance des terres humides et de la sauvagine – particulièrement les jeunes – d'être en contact avec la sauvagine dans son milieu naturel.

Bien qu'ils soient considérés comme contre-intuitifs par la population et les gestionnaires d'habitats, des investissements modestes et stratégiques dans l'habitat métropolitain de la sauvagine peuvent donner des dividendes importants lorsqu'il sera temps de mettre aux voix des décisions de politique et de financement difficiles. Comme la plupart des biologistes le savent, bon nombre d'espèces de sauvagine s'adaptent aux environnements urbains/de banlieue, et perdent parfois leurs caractéristiques sauvages. Ces oiseaux sont souvent relégués au rang de « canards de parcs » ou d'« oies des villes », et certains gestionnaires ont dû consacrer beaucoup de temps à gérer les plaintes de nuisance associées à la sauvagine. Mais combien de gestionnaires se rendent compte que la sauvagine dans un environnement métropolitain, une situation qui peut poser des problèmes, est également une expérience qui enrichit la vie des citoyens ordinaires – ceux qui ne se plaignent pas des parcours de golf envahis et du

13 Source : CIA World Factbook.



broutement des verts? Dans le cadre de la vision du PNAGS, il faudrait également envisager des investissements qui permettront à une population urbaine grandissante d'être en contact avec la beauté de la sauvagine. Comme toutes les mesures de gestion dans le cadre du PNAGS, ces programmes devraient également être soumis à des essais et des modifications adaptatives avec le temps.

Un public coopératif

Les programmes à financement public et les politiques publiques progressistes ont toujours été profondément importants pour la conservation de la sauvagine. Mais en cette ère de restreinte fiscale, il est impératif que la communauté de gestion de la sauvagine s'efforce d'encourager la conservation en tant que priorité auprès du grand

public. À une époque où les gens sont de plus en plus déconnectés de la nature, si l'on veut obtenir le soutien de la population pour le financement et les politiques, il faudra non seulement faire valoir la beauté des oiseaux ou les joies des activités récréatives entourant la sauvagine, mais aussi la pertinence de la conservation pour la qualité de vie de chacun. Les investissements stratégiques en science, en éducation, et dans les communications et le marketing seront critiqués.

En théorie, les trois buts de la gestion de la sauvagine sont des sous-ensembles des avantages associés plus importants pour la société (fig. 2). Par exemple, l'augmentation des populations de sauvagine bénéficie également à un grand éventail d'espèces sauvages. La conservation, la restauration et la gestion de l'habitat de la sauvagine fournissent d'autres biens et services écologiques. Enfin, l'habitat fourni pour la sauvagine offre également des aires de récréation et d'« habitat » pour les enthousiastes du plein air. Les économistes désignent ces avantages sous le nom de « capital naturel » défini comme les stocks de ressources naturelles, environnementales et des écosystèmes, et les terres¹⁴. Bon nombre – sinon la plupart – des projets d'habitat menés au nom de la conservation de la sauvagine rehaussent le capital naturel (tableau 1).

L'un des « services » fournis par la conservation de l'habitat de la sauvagine, et non soupçonné jusqu'à récemment, est associé à la santé publique – et particulièrement au bien-être des enfants. Un phénomène appelé « trouble déficitaire relié à une carence en nature »¹⁵ a retenu l'attention des conservationnistes dans toute l'Amérique du Nord. Plusieurs organismes et organisations ont lancé

14 Olewiler, N. 2004. La valeur du capital naturel dans les régions peuplées du Canada. Publié par Canards Illimités Canada et Conservation de la nature Canada. 36 pp.

15 Louv, R. 2005. Last child in the woods: saving our children from nature-deficit disorder. Workman Publishing, New York, NY.

des initiatives visant à promouvoir la chasse et la pêche pour inciter les gens à faire des activités de plein air. La sauvagine peut jouer un rôle important dans ce contexte. Tout en n'étant pas un paradigme pour la gestion contemporaine de la sauvagine, la création et la gestion d'habitats de la sauvagine constituent une autre façon de rendre la conservation de la sauvagine plus pertinente aux yeux du public.

À mesure que les nouvelles données confirmeront les avantages de la conservation de la sauvagine pour l'environnement, il deviendra impératif de communiquer ces découvertes d'une manière qui éduquera et motivera le public. La communauté des gestionnaires de la sauvagine n'a pas été particulièrement efficace en ce qui a trait à cette communication, et il s'agit là d'un autre cas dans lequel on peut appliquer la recherche sur les dimensions humaines et les études de marché à la gestion de l'environnement. Quels sont les enjeux environnementaux les plus importants pour le public? De quelle manière la conservation de la sauvagine affecte-t-elle ces enjeux? Quels messages trouvent un écho dans le public, et comment peut-on transmettre ces messages de manière efficace pour qu'ils soient facilement compris? Quels médias doivent transmettre ces messages? Ces questions clés sont pertinentes pour la gestion de la sauvagine en ce début de millénaire.

Tableau 1. Exemples de services et de fonctions d'écosystèmes qui sont fournis par les terres humides et les autres habitats de la sauvagine (extrait de Olewiler, N. 2004. La valeur du capital naturel dans les régions peuplées du Canada. Publié par Canards Illimités Canada et Conservation de la nature Canada. 36 pp.)

Service d'écosystème	Fonction d'écosystème	Exemples de services
Approvisionnement en eau	Stockage et rétention de l'eau	Stockage de l'eau par les terres humides, les bassins hydrographiques et les formations aquifères
Stabilisation de l'eau	Stabilisation des flux hydrologiques	Modération des inondations; approvisionnement en eau pour l'agriculture et l'industrie
Cycles des substances nutritives	Stockage, cycles internes et traitement des substances nutritives	Fixation de l'azote, absorption et cycles des substances nutritives
Habitat	Habitat pour les espèces résidentes et migratoires	Crèches, habitat des oiseaux migratoires, habitat régional pour les espèces prises localement
Ressources génétiques	Sources de matériaux et de produits biologiques uniques	Médicaments, produits pour les matériaux, gènes pour la résistance des plantes, espèces ornementales
Activités récréatives	Fournit des possibilités d'activités récréatives	Écotourisme, chasse, pêche, navigation de plaisance
Culturel	Possibilités d'utilisations non commerciales	Esthétiques, artistiques, éducatifs, spirituels, scientifiques
Traitement des déchets	Récupération des substances nutritives mobiles et enlèvement des excédents de substances nutritives et de composés	Traitement des déchets, contrôle de la pollution, détoxification
Stabilisation du climat	Régulation de la température, des précipitations et des autres processus climatiques à l'échelle mondiale	Séquestration des gaz à effet de serre
Contrôle de l'érosion et des sédiments	Rétention du sol	Prévenir l'érosion du sol par les eaux d'écoulement, le vent et d'autres processus

Le renforcement du lien entre la gestion de la sauvagine et les avantages écologiques ne doit pas modifier l'orientation générale des programmes et des priorités en matière de conservation de la sauvagine. Conformément aux nouveaux buts, la gestion doit continuer d'être axée sur le maintien de populations saines, la conservation des habitats, et l'attention aux besoins et aux désirs des plus grands utilisateurs de la sauvagine en tant que ressource (triangle intérieur, fig. 2).

Collaborations productives

Favorisées en partie par le succès des plans conjoints du PNAGS, de nombreuses nouvelles initiatives sont maintenant en force pour faciliter la conservation des oiseaux et des autres espèces sauvages. Des programmes nationaux équivalents ont été établis pour la conservation des oiseaux terrestres, des oiseaux côtiers, des oiseaux aquatiques et des oiseaux de mer, et guident les plans et les mesures de gestion basés sur la géographie dans chaque État américain (State Wildlife Action Plans), dans les Régions de conservation des oiseaux canadiennes, et dans les Plans de gestion basés sur le projet de partenariat UMA. Bon nombre de ces initiatives comportent des priorités et des programmes qui recoupent considérablement la mission du PNAGS. Les plans conjoints continuent d'explorer les possibilités offertes par les partenariats avec ces initiatives, comme en fait foi l'élargissement de leur portée de la sauvagine à « tous les oiseaux ».

En plus des partenariats de conservation, de nouvelles possibilités de collaboration à des initiatives de recherche se présentent à l'échelle du paysage. Le département de l'Intérieur des États-Unis a mis sur pied des coopératives de conservation des paysages (Landscape Conservation Cooperatives – LCC) qui incluent les paysages privilégiés par les plans conjoints du PNAGS. Les LCC, qui visaient initialement à comprendre les effets du changement climatique sur les écosystèmes, ont élargi leur mandat afin de prendre en compte d'autres agresseurs environnementaux à grande échelle, et devraient fournir des résultats scientifiques généralement applicables aux décisions régionales en matière de conservation. Les LCC représentent une occasion de collaboration importante sur des sujets d'intérêt mutuel pour le PNAGS et la communauté de conservation élargie.

Adaptation : réagir à un contexte écologique et social en évolution rapide

Une caractéristique de la gestion de la sauvagine d'Amérique du Nord a été l'amélioration continue de nos programmes de gestion. Notre quête continue d'une meilleure façon de travailler a incité la communauté de gestion à investir dans la recherche, ou à synthétiser les données existantes, pour éclairer la gestion de la sauvagine. Par exemple, l'évaluation du PNAGS¹⁶ a examiné les programmes de conservation des plans conjoints et a formulé de nombreuses recommandations précises permettant d'améliorer l'efficacité des activités du Plan. Les plans conjoints ont relevé de défi et, à bien des égards, ajusté leurs programmes en fonction des recommandations. L'avènement des modèles officiels d'aide à la décision et des programmes de surveillance associés a grandement amélioré la façon dont les décisions sont prises. Dans la communauté de gestion des prises, l'étude d'impact environnemental supplémentaire des États-Unis concernant la chasse de la sauvagine – en cours de révision lors de la rédaction du présent document – entreprend un nouvel examen approfondi de la gestion des prises aux États-Unis.

Dans un même temps, le Service canadien de la faune évalue les redondances et les lacunes dans son programme de surveillance de la population ainsi que le processus d'établissement des règlements sur la chasse. L'enquête nationale sur les chasseurs de canards, menée à la fin de 2005 aux États-Unis

16 Paulin, D. et al. 2007. North American Waterfowl Management Plan continental progress assessment. Rapport final. Rapport non publié. 98pp <http://PNAGSrevision.org/sites/default/files/2007ContinentalAssessment.pdf>

fut la première à demander aux chasseurs de canards de chaque état d'indiquer leurs perceptions et leurs préférences en ce qui a trait à la chasse aux canards et à la gestion de la sauvagine. Certains gouvernements provinciaux du Canada ont également posé ces questions aux chasseurs. Les résultats de ces efforts ont permis de déterminer si les gestionnaires appliquent le programme de la manière appropriée.

En plus d'évaluer l'efficacité des programmes de gestion existants, les gestionnaires réévaluent fréquemment leurs investissements dans les programmes en se demandant s'ils prennent les bonnes mesures aux bons endroits. De telles réévaluations

peuvent être catalysées par de nouveaux renseignements importants, l'invention de nouveaux outils de planification ou des forces externes qui exercent de nouvelles pressions sur les populations et les habitats. À titre d'exemple, lorsque de nouvelles études ont révélé un faible taux de survie de la nidification des canards dans les paysages fragmentés des prairies avec peu de couverture dans les terres sèches, les gestionnaires ont réaffecté des ressources pour protéger de plus grandes parcelles de prairies par l'intermédiaire de servitudes de conservation. Or, cette nouvelle découverte biologique a coïncidé avec l'avènement du logiciel du système d'information géographique (SIG), qui a grandement renforcé le ciblage spatial des programmes de conservation, ce qui a entraîné une expansion des travaux dans certaines zones géographiques et à une réduction des efforts dans d'autres. Enfin, des changements de politique positifs (p. ex., l'avènement du Conservation Reserve Program des États-Unis) ou négatifs (p. ex., la perte de protection des terres humides isolées en vertu du Clean Water Act des États-Unis) ont incité les administrateurs à réaligner les ressources humaines et financières pour tirer profit des occasions qui se présentent ou pour gérer les nouvelles menaces.

Il y a eu des périodes dans l'histoire de la gestion de la sauvagine durant lesquelles la communauté a instauré des changements importants en adoptant de nouveaux systèmes de valeurs et paradigmes, et en réalignant la gouvernance et les institutions qui guident la gestion de la sauvagine. À ses tout débuts, la gestion de la sauvagine en Amérique du Nord a été témoin d'une transformation fondamentale : la sauvagine n'était plus considérée comme un produit de base destiné au marché, mais plutôt comme un bien public. Par la suite, la conservation à l'échelle du paysage aux États-Unis a été transformée par la création du National Wildlife Refuge System. La gestion collaborative des prises a été modifiée par le biais du système des voies de migration. Des organismes de conservation non gouvernementaux tels que Canards Illimités ont été mis en place et apportent une expertise nouvelle ainsi que du financement privé pour la conservation. Le programme PNAGS et la mise sur pied des plans conjoints ont encouragé et transformé une conservation basée sur des partenariats et s'étendant à l'échelle du paysage. Par-dessus tout, c'est la volonté de la communauté de gestion de la sauvagine à envisager et à mettre en œuvre ces changements fondamentaux qui la distingue des nombreux autres efforts déployés pour la gestion de la faune.



Courlis à long bec – Jared Hobbs

Nous nous trouvons une fois de plus au stade le plus important du cycle d'apprentissage, où nous devons nous demander si notre approche de gouvernance est appropriée. Pour nous adapter et aller de l'avant, il sera nécessaire de remettre en question les cadres de gestion et les structures institutionnelles, particulièrement alors que les éléments de la gestion de la sauvagine deviennent intégrés et que les objectifs humains sont explicitement incorporés aux processus de prise de décision.

Gestion adaptative : « Apprentissage par la pratique »

Traditionnellement, les chercheurs dans le domaine de la sauvagine ont tenté de résoudre les principales incertitudes à l'aide d'un cadre de vérification des hypothèses. Les résultats de cette recherche ont mené à une compréhension plus approfondie de l'écologie de la sauvagine, et ont incité les gestionnaires à améliorer les techniques de gestion et à cibler de manière plus efficace les efforts de conservation. Cependant, étant donné la myriade de changements décrits ci-dessus, les gestionnaires sont de plus en plus forcés à prendre des décisions dans un contexte d'incertitude considérable. Dans une telle situation, l'approche privilégiée et préconisée dans la mise à jour 2004 du PNAGS, est un cadre de « gestion adaptative » – un processus itératif structuré de planification, de mise en œuvre et d'évaluation.

Pour nous adapter et aller de l'avant, il sera nécessaire de remettre en question les cadres de gestion et les structures institutionnelles, particulièrement alors que les éléments de la gestion de la sauvagine deviennent intégrés et que les objectifs humains sont explicitement incorporés aux processus de prise de décision.

Afin d'appliquer une gestion adaptative et de prendre des décisions efficaces concernant la conservation, les gestionnaires et les intervenants de la sauvagine doivent pouvoir articuler des buts clairs et des objectifs quantifiables; ils doivent par ailleurs être capables de prévoir les résultats biologiques des mesures de gestion, de concevoir et de mettre en œuvre des procédures de surveillance pour évaluer ces résultats, ainsi que de comparer les résultats aux prévisions et objectifs originaux. Les connaissances acquises pendant un cycle sont ensuite utilisées pour ajuster la planification et la mise en œuvre futures dans le cycle suivant.

En dépit de l'applicabilité évidente de l'approche de gestion adaptative, il n'existe que quelques exemples de son utilisation en gestion de la sauvagine. Cela peut être dû en partie à une aversion traditionnelle au risque, même s'il faut parfois prendre certains risques pour apprendre et réduire l'incertitude.

Étant que la communauté de la gestion de la sauvagine est lente à adopter la gestion adaptative, que pourrions-nous faire pour encourager une utilisation plus généralisée de cette approche? Six points sont cruciaux :¹⁷

1. *L'apprentissage devrait être un élément du rendement, autant pour les gestionnaires que pour les décideurs.* La réduction systématique de l'incertitude devrait devenir une priorité des gestionnaires de sauvagine.
2. *Encourager la prise de risques contrôlée pour composer avec l'incertitude.* L'accent devrait passer de l'aversion au risque à une ouverture à l'expérimentation et à l'apprentissage systématique.

17 Cité/adapté de : Stankey, G. H. 2002. Adaptive management at regional scales: Breakthrough innovation or mission impossible? A report on an American experience. Agriculture for the Australian Environment. 159-177.

3. *Appliquer la gestion adaptative de manière formelle et rigoureuse.* Les approches adaptatives sont bien plus que des exercices d'essai et erreur. Elles établissent un processus délibéré et réfléchi par lequel des questions sont posées, des hypothèses différentes sont proposées, et la mise en œuvre est conçue pour accroître les possibilités d'apprentissage. Les résultats sont ensuite évalués de façon critique, et s'il y a lieu, les mesures et les politiques subséquentes sont révisées et appliquées, encore de manière à accroître le processus continu d'apprentissage.
4. *Le leadership et la clarté de vision sont essentiels.* Pour susciter l'enthousiasme, la motivation et une mobilisation soutenue au sein de l'organisation pour la gestion adaptative, il faut être un leader, et non pas simplement un gestionnaire.
5. *Les programmes de surveillance et d'évaluation sont d'une importance critique.* Sans de tels programmes, la gestion adaptative est vouée à l'échec.
6. *Les organisations doivent être intégrées, et non compartimentées.* L'approche adaptative doit être reflétée dans la pensée et le comportement de l'organisation pour tous les aspects de l'entreprise de gestion de la sauvagine.

Une communauté de gestion de la sauvagine qui adopte et applique la gestion adaptative est un élément visionnaire du PNAGS. Cette vision a été articulée dans la mise à jour de 1998 et élaborée dans la mise à jour de 2004 et l'évaluation de 2006, mais n'a pas encore été entièrement réalisée.

Efficienc e et efficacité : un système intégré de gestion de la sauvagine

En Amérique du Nord, la gestion de la sauvagine est une entreprise interreliée faisant intervenir des gens qui préconisent des politiques publiques avantageuses et participent au financement des programmes de conservation. Ces politiques et ces programmes protègent et restaurent l'habitat, ce qui se traduit par des populations de sauvagine capables de supporter des prises annuelles tout en offrant d'autres avantages pour la société. Pourtant, la gestion nord-américaine de la sauvagine n'intègre pas explicitement les objectifs reliés aux populations, aux habitats et aux humains. Par exemple, il n'est pas clair qu'il faut réglementer les prises, et si oui, dans quelle mesure, pour faciliter l'atteinte des objectifs du PNAGS pour les populations de sauvagine? À l'inverse, les modèles utilisés dans la gestion adaptative des prises n'intègrent pas directement les réalisations des partenaires du PNAGS en matière d'habitats, en particulier les conditions de l'habitat aux États-Unis. Enfin, la réglementation entourant la chasse n'a pas été établie en vue d'atteindre des objectifs explicites en matière de participation à la chasse et à l'observation. En l'absence d'objectifs clairs pour la chasse, l'observation et les autres activités récréatives liées à la sauvagine, les gestionnaires de l'habitat n'ont pas de méthode objective ou systématique pour équilibrer leurs programmes en fonction des priorités conflictuelles des gens et des besoins en ressources des oiseaux.

Étant donné la manière dont les différentes institutions de gestion de la sauvagine ont évolué, il est normal que ces problèmes et d'autres problèmes de coordination se soient manifestés. Des objectifs cohérents et interdépendants augmenteraient l'efficacité et la capacité à adapter les programmes en réponse aux changements dans les systèmes écologiques et la société. Les objectifs communs sont une première étape nécessaire afin d'assurer que les programmes de gestion soient harmonisés et fonctionnent d'une manière complémentaire.

Une vision pour la gestion intégrée de la sauvagine a commencé à émerger. Le groupe de travail conjoint¹⁸ (GTC) recommande un cadre technique pour la spécification et l'évaluation des implications des objectifs communs pour la gestion des prises et de l'habitat. Parallèlement, la première évaluation complète du PNAGS¹⁶ a proposé des recommandations analogues. Un obstacle important, identifié à l'atelier sur l'avenir de la gestion de la sauvagine,¹⁹ est qu'il n'existe aucune institution pour superviser la prise de décisions intégrée. Cet obstacle doit être surmonté.

Des objectifs cohérents augmenteraient l'efficacité et la capacité à adapter les programmes en réponse aux changements dans les systèmes écologiques et la société.

Une tâche importante pour la communauté de gestion de la sauvagine consiste à élaborer un système intégré pour guider les programmes de gestion et réaliser les objectifs sous-jacents à chacun des trois buts du PNAGS. Répondant aux préoccupations sociales et écologiques, un système de gestion cohérent doit présenter les éléments familiers d'un processus de décision fondé – des objectifs explicites, des modèles de systèmes cohérents, des programmes de surveillance ciblés, et des processus institutionnels d'adaptation à l'information nouvelle. Un tel système devra comporter les éléments suivants :

- *Des objectifs quantifiables.* Les trois nouveaux buts du PNAGS fournissent le contexte permettant d'élaborer des objectifs explicites mesurables et offrent des directives claires aux décideurs. Il sera essentiel de reconnaître explicitement les compromis potentiels entre ces objectifs. Les gestionnaires devraient mettre en place une série de mesures réalisables, en examinant attentivement la manière dont ces dernières se répercutent sur l'atteinte de chaque objectif adopté par la communauté de gestion, et en évaluant ces mesures par la suite.
- *Des modèles de systèmes qui relient les objectifs et assurent la cohérence à tous les niveaux.* La mise en œuvre d'un cadre de gestion intégré nécessitera l'élaboration attentive de modèles qui prédiront les résultats des mesures de gestion. Certains modèles sous-jacents seront correctement documentés avec des données empiriques, tandis que d'autres pourraient devoir être plus conceptuels. Une entreprise aussi vaste que la conservation et la gestion des paysages et des populations de sauvagine d'Amérique du Nord, ainsi que des utilisateurs/partisans, donne lieu à de nombreux problèmes en matière de décisions à différents niveaux temporels, géographiques et juridictionnels. Les décisions ne peuvent être guidées par un modèle global; elles doivent plutôt être fondées sur un ensemble interdépendant de modèles d'aide à la décision qui seront nécessaires pour permettre aux gestionnaires d'attribuer efficacement les ressources afin d'atteindre leurs objectifs.
- *Programmes de surveillance ciblés qui suivent les progrès réalisés pour atteindre les objectifs et facilitent l'apprentissage et l'adaptation.* La surveillance devrait être axée sur les paramètres clés les plus utiles pour résoudre les problèmes de décision, ainsi que sur les mesures les plus utiles pour déceler les changements dans les systèmes écologiques et les tendances sociétales qui ont un impact sur la gestion de la sauvagine. La surveillance efficace sera vitale pour permettre la comparaison des prédictions du modèle avec les résultats observés. Cela permettra

18 Anderson, M.G. et al. 2007. Report from the Joint Task Group for clarifying North American Waterfowl Management Plan population objectives and their use in harvest management. Rapport non publié. 57pp.
http://nawmprevision.org/sites/default/files/jtg_final_report.pdf

19 Case, D., et S. Sanders. 2008. The future of waterfowl management workshop: Framing future decisions for linking harvest, habitat and human dimensions. Summary report 10-9-08. 64pp.
http://www.nawmprevision.org/sites/default/files/future_of_waterfowl_mgt_workshop_final_report.pdf

l'apprentissage et l'adaptation, ainsi que le suivi de la progression vers les objectifs à différentes échelles. Certains efforts de surveillance peuvent influencer plusieurs décisions, et n'entraîneront donc pas nécessairement des coûts de gestion plus élevés.

- *Des processus et des structures institutionnels qui facilitent l'intégration et l'adaptation.* En dernier ressort, le développement d'un système de gestion mieux intégré dépendra de processus et de structures institutionnels qui facilitent l'intégration dans les différents volets de gestion et objectifs. Cela nécessitera une culture et des processus organisationnels qui soutiennent la créativité, la flexibilité, la prise de risques raisonnable, et une emphase sur l'apprentissage. D'une manière générale, la forme des institutions et des processus de coordination devrait évoluer pour permettre aux fonctions du système en développement de fonctionner sans heurts et de manière efficace. Toutefois, il peut être parfois nécessaire que les changements institutionnels précèdent l'élaboration d'un nouveau cadre afin de créer l'environnement nécessaire au changement.



Estuaire – Andre Breault, SCF Vancouver

Un cadre cohérent guiderait l'allocation des ressources humaines et financières dans la gestion de la sauvagine. De telles décisions sont généralement prises à plusieurs échelles, notamment à l'échelle locale, régionale, provinciale ou de l'État, nationale et internationale, et le présent Plan vise à se doter des moyens nécessaires pour éclairer ces décisions à tous les niveaux. L'élaboration de ce cadre positionnera la gestion de la sauvagine pour le futur et assurera la réalisation des buts du PNAGS.

Des objectifs pour les populations, l'habitat et les personnes

Un système intégré de gestion de la sauvagine devrait permettre d'éviter que les objectifs individuels soient définis isolément les uns des autres, mais plutôt établis dans un contexte permettant d'atteindre tous les objectifs. Néanmoins, il faut également prendre en compte les attributs uniques des objectifs pour les populations, les habitats et les personnes. Ils sont offerts ici en tant que complément à la vision de gestion intégrée de la sauvagine.

Bon nombre d'espèces de sauvagine subissent des fluctuations annuelles substantielles dans la taille des populations qui sont en lien avec leurs stratégies de vie traditionnelles et qui reflètent la variabilité naturelle dans les conditions de leur habitat. Par exemple, au cours de 56 ans pendant lesquels des études ont été menées sur la sauvagine reproductrice au milieu du continent, l'indice agrégatif de l'abondance pour les dix espèces les plus courantes a atteint quatre « sommets » importants et trois « creux » notables (fig. 1). La différence entre les sommets et ces creux dans l'indice agrégatif est de près de 75 %. Cette configuration des variations de taille des populations était moins évidente lorsque le PNAGS a été développé en 1986, mais elle mérite notre attention maintenant, alors que les nouveaux objectifs en matière de population sont formulés.



Plantation d'arbres, Central Valley JV – U.S Fish & Wildlife Service

Étant donné les fluctuations naturelles dans les populations de sauvagine, il serait peut-être mieux de représenter les objectifs numériques de population sous la forme d'un intervalle à l'intérieur duquel la population d'une espèce est considérée comme étant « au niveau de l'objectif ». Les objectifs du PNAGS pourraient être de maintenir les populations de sauvagine à l'intérieur de cet intervalle. Dans ce cas, les mesures de gestion seraient déclenchées si une population tend à s'approcher des limites d'un intervalle objectif ou à les dépasser.

Dans de nombreux cas, les conditions de l'habitat sont plus dynamiques que les populations de sauvagine. Même les efforts substantiels des partenaires du PNAGS peuvent être anéantis par la variation inhérente à de nombreux systèmes naturels. En outre, certains habitats importants peuvent se dégrader

plus rapidement qu'ils ne sont restaurés ou protégés par les partenaires du PNAGS. Ces conditions nécessitent des systèmes de suivi fiables qui saisissent les réalisations en matière d'habitats, et des systèmes de surveillance complémentaires qui indiquent les variations nettes dans les caractéristiques importantes du paysage. Ces systèmes de suivi et de surveillance sont essentiels pour comprendre la situation et les tendances relatives à la capacité de charge de la sauvagine et pour évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre des buts du PNAGS. L'évaluation du PNAGS 2007 recommandait fortement l'élaboration de systèmes à base d'échantillons pour assurer un suivi de ces changements, et cette recommandation doit être prise en compte par la communauté de gestionnaires.

En raison des tendances mondiales qui influenceront l'utilisation future des terres, les objectifs relatifs à l'habitat de la sauvagine doivent être fixés en tenant soigneusement compte du coût associé au maintien des caractéristiques de l'habitat et de la sécurité à long terme de l'habitat. Les objectifs en matière d'habitat qui mettent l'accent sur la protection permanente des systèmes qui fonctionnent de manière naturelle seront probablement plus viables que les objectifs atteints au moyen d'une utilisation intensive de ressources humaines et naturelles. Les objectifs doivent être moins tributaires de l'habitat pouvant être perdu lorsque les facteurs économiques changent (p. ex. l'utilisation des terres agricoles) et plus tributaires de l'habitat naturel protégé par des moyens rentables comme des servitudes de conservation ou une politique publique.

Les objectifs humains peuvent s'appliquer à un segment relativement étroit de la société (p. ex. les chasseurs de sauvagine) ou au grand public. Au sein de la population, les comportements des individus sont motivés par plusieurs facteurs. Ces motivations ne seront pas toutes complémentaires, et il faudra faire des choix difficiles. Pour satisfaire à un groupe d'utilisateurs, il faudra parfois en désavantager un autre. En outre, les objectifs humains ne s'appliquent pas tous seulement aux « utilisateurs »; ils doivent également englober un ensemble plus large de « partisans » des politiques environnementales et du financement favorables.

Recommandations

Ces recommandations comprennent les approches tactiques et stratégiques sur lesquelles doit porter la première phase de la mise en œuvre du PNAGS, de 2012 à 2016. Elles proviennent de plusieurs sources déjà citées en référence, y compris les ateliers de consultation du PNAGS, les commentaires reçus sur les ébauches antérieures de ce Plan, l'évaluation du PNAGS, le rapport du groupe de travail conjoint, et l'atelier sur l'avenir de la gestion de la sauvagine. Le plan d'action PNAGS 2012 (en préparation) fournit une orientation plus précise et identifie les étapes importantes sous chacun des en-têtes suivants.

Établir, réviser ou réaffirmer les objectifs du PNAGS

Objectifs pour les populations de sauvagine

Pour les 26 dernières années, les objectifs du PNAGS pour les populations n'ont pas seulement inspiré des mesures, mais ont également joué un rôle vital dans la planification de la conservation. En tant qu'étape préliminaire importante dans le développement d'un système de gestion intégré, il faut établir de nouveaux objectifs PNAGS pour les populations d'une manière qui reflétera les variations naturelles dans les populations et les caractéristiques de l'habitat (en particulier les terres humides). Ces objectifs doivent concorder avec les objectifs pour les personnes. Par exemple, les objectifs relatifs aux populations de sauvagine doivent prendre la forme d'un intervalle au sein duquel les populations sont considérées comme étant aux niveaux visés. Des critères peuvent être établis pour une évaluation régulière des tendances des populations, et des mesures de gestion en réponse aux augmentations ou réductions importantes des populations peuvent être définies et convenues dans le cadre du processus de planification, bien avant que ces mesures de gestions ne doivent être prises.

Alors que de nouveaux objectifs de populations sont en voie d'être formulés, la communauté de gestion a fortement exprimé le désir de conserver les objectifs actuels. Ces objectifs ont été reproduits à l'annexe A. Quelques-uns de ces objectifs ont été modifiés à la lumière des nouvelles connaissances acquises depuis la mise à jour du PNAGS en 2004. Par exemple, le travail supporté par les plans conjoints sur les espèces et les passages migratoires a donné lieu à de nouveaux objectifs pour les Canards noirs, certaines espèces de canards de mer, et les populations de bernache du Canada. Une mise à jour sur la situation des populations est également présentée.

Objectif pour l'habitat

Avant d'établir de nouveaux objectifs (ou de réaffirmer les objectifs existants) relativement à l'habitat, la communauté de gestion de l'habitat de la sauvagine – en particulier les plans conjoints – doit répertorier les habitats et évaluer dans quelle mesure les ressources critiques sont exposées aux facteurs socioéconomiques futurs. Cela inclut la dépendance sur l'agriculture pour la nourriture et l'habitat, les besoins en eau qui peuvent varier en raison de systèmes d'allocation non viables, et les

Image en arrière : Oie des neiges – Molly Giles, Pennsylvania Game Commission

problèmes de changement directionnel dans les écosystèmes (p. ex. l'élévation du niveau de la mer, un réchauffement du climat) qui pourraient menacer les habitats critiques. Une planification doit être entreprise pour atténuer les pertes potentielles et faciliter la conception de programmes d'habitat qui assureront la sécurité perpétuelle des valeurs de l'habitat.

Conformément à la pratique normale, les objectifs relatifs aux populations et aux habitats associés pour les plans conjoints doivent être inférieurs aux objectifs continentaux, compte tenu du fait que chaque plan conjoint contribue au but global. Les plans conjoints doivent s'assurer que des systèmes de suivi fiables sont en place pour documenter les réalisations dans l'habitat, et concevoir des systèmes de surveillance qui mesurent le changement net dans les caractéristiques critiques du paysage. Des relevés du changement net doivent être effectués aux intervalles durant lesquels un changement important est prévu.

Les tendances globales qui ont un impact sur la société et le PNAGS se manifestent souvent sous la forme d'agresseurs à grande échelle de l'habitat (paysage). Il peut s'agir par exemple de changements dans l'utilisation des terres qui résultent des pratiques agricoles, de l'extraction d'énergie et du changement climatique. Comme souligné précédemment, certains de ces agresseurs provoquent des changements directionnels dans les écosystèmes qui peuvent confondre ou même invalider les modèles utilisés pour gérer les populations et les prises de sauvagine. Il est donc crucial de comprendre ces agresseurs et la non-stationnarité associée dans le système pour prendre des décisions de gestion avisées.

En ce qui concerne le rôle des LCC pour la compréhension de ces mêmes agresseurs et de la dynamique du système, la communauté de gestion de la sauvagine doit continuer à collaborer avec les LCC sur les sujets de recherche d'intérêt mutuel. Une telle collaboration offre des avantages mutuels : d'une part, l'expertise scientifique et les ressources au sein des LCC constituent une valeur ajoutée aux plans conjoints, et d'autre part, l'expérience technique et en gestion au sein de la communauté de gestion de la sauvagine peut aider les LCC à comprendre les répercussions des agresseurs sur les espèces de sauvagine et les investissements en conservation.

Objectifs pour les humains

L'importance des valeurs et du soutien des intervenants pour la gestion et la conservation de la sauvagine est depuis longtemps admise et directement reconnue dans le PNAGS initial. Le Plan de 1986 supposait que la taille des populations de sauvagine était un facteur important qui influençait la participation

des chasseurs et des observateurs, et que le nombre de chasseurs augmenterait avec une sauvagine abondante. Aujourd'hui cependant, nous reconnaissons qu'il ne suffira pas de concentrer nos efforts sur les populations de sauvagine pour assurer la viabilité de la chasse, et que la relation entre les populations de sauvagine et la participation des observateurs est incertaine. Les partenaires du Plan auront besoin de traduire le troisième but du PNAGS – qui a trait à l'utilisation par le public, en objectifs mesurables non seulement pour assurer la viabilité des traditions de chasse de la sauvagine, mais également pour obtenir un appui plus important du public pour les efforts de conservation de la sauvagine à l'échelle du continent.



Montagnes escarpées – Andre Breault, SCF Vancouver

Intégrer la gestion de la sauvagine

La communauté de gestion de la sauvagine doit entreprendre l'élaboration d'un système intégré de gestion de la sauvagine. Ce sera une tâche difficile, tant du point de vue technique que du processus. Deux défis liés au processus, qui sont tous les deux au centre de la quête d'intégration, doivent être relevés :

Premièrement, en supposant qu'il soit possible d'élaborer un cadre de décision technique indiquant les compromis parmi plusieurs objectifs, il faut déterminer comment établir les multiples objectifs de gestion de la sauvagine (c.-à-d., par quel **processus social** cela doit être accompli). L'expression « processus social » est employée ici pour élargir la discussion au-delà des questions purement techniques. Une option consiste à s'appuyer sur les institutions et les processus existants pour parvenir à des mesures adaptatives cohérentes. Une autre option consiste à établir une entité avec une nouvelle fonction de facilitation ou de coordination globale.

Deuxièmement, lorsqu'un ensemble d'objectifs cohérents est établi, ici encore du point de vue du **processus**, il faut établir une procédure pour surveiller les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs élargis du PNAGS et adapter nos mesures à la lumière de ces résultats. Il faut également déterminer qui « supervisera » l'ensemble élargi des objectifs. S'il s'agit de plusieurs institutions, ces dernières doivent concevoir des moyens de coordonner les mesures visant à atteindre ces objectifs et de surveiller les paramètres de rendement.

Un problème important tient du fait qu'aucune entité existante n'assume de responsabilité claire pour les questions décisionnelles interdépendantes qui doivent être définies et prises en compte dans un système intégré. Il n'existe pas d'institution unique pour déterminer qui participera à l'élaboration des objectifs, quels intervenants seront consultés, quelles ressources techniques seront consacrées à la tâche et, pour finir, qui prendra les décisions pertinentes, surveillera les progrès et adaptera le système à l'avenir lorsque cela sera nécessaire. La communauté de gestion de la sauvagine devrait résoudre ces questions en étant sensible aux institutions en place de longue date et aux processus existants.

Un problème important tient du fait qu'aucune entité existante n'assume de responsabilité claire pour les questions décisionnelles interdépendantes qui doivent être définies et prises en compte dans un système intégré.

En tant qu'étape initiale pour maintenir l'élan vers une cohérence et une intégration plus importantes de la gestion de la sauvagine, le Comité du Plan (CP) assumera un rôle de facilitation provisoire. Le co-président fédéral du CP nommera le comité de direction de l'intégration (CDI) qui sera chargé de promouvoir la gestion cohérente des populations et des prises de sauvagine nord-américaine, de la conservation des habitats, et de la croissance du bassin d'utilisateurs et de partisans de la conservation. Le CDI relèvera du Comité du Plan et se penchera sur des évaluations techniques et solutions, des sujets institutionnels et procéduraux et sur le leadership et le marketing reliée à l'intégration. Le travail technique sera poursuivi en jonction avec les groupes de travaux établis en récolte, habitat et dimension humaine. Des cadres de référence sont en voie d'élaboration à la fois pour le CDI et l'ETI, et seront inclus dans le Plan d'action PNAGS 2012.

La communauté de gestionnaires doit créer un point central plus permanent pour parvenir à un consensus à l'égard des objectifs intégrés, et offrir un forum permettant l'examen des données de surveillance et d'évaluation indiquant les progrès réalisés dans l'atteinte des multiples buts et objectifs du Plan. Les changements justifiés dans l'orientation, l'emphase, ou la surveillance/évaluation du programme doivent être déterminés au fur et à mesure qu'ils se présentent, et les organismes appropriés doivent être exhortés à agir d'une manière concertée.

Lorsque les objectifs explicites auront été définis, et qu'un cadre décisionnel et les systèmes de surveillance associés auront été élaborés, les trois gouvernements fédéraux responsables de la gestion globale des oiseaux migratoires et des traités devront prendre en compte les changements importants à long terme dans les processus ou les institutions afin d'assurer le succès futur de la gestion intégrée de la sauvagine. Ils devront également passer en revue les progrès réalisés dans la compréhension des liens fonctionnels et de la dynamique des interactions entre les systèmes humains, aviaires et des habitats gérés, ainsi que dans l'efficacité, l'efficience de la communauté de gestion de la sauvagine, et sa réactivité au changement. Le Plan d'action complémentaire (en préparation) présentera des idées supplémentaires sur ce processus.

Accroître la capacité d'adaptation

La communauté de gestion de la sauvagine doit adopter la gestion adaptative en tant qu'approche standard pour les décisions de gestion dans un contexte incertain, tout en continuant à améliorer sa performance de gestion. Conformément à la « vision pour une gestion adaptative » présentée plus tôt dans ce Plan, des incitatifs encourageant la gestion adaptative doivent être mis en œuvre et les obstacles doivent être éliminés. Cela réitère les recommandations antérieures des mises à jour du PNAGS en 1998 et 2004, et de l'évaluation du PNAGS en 2007. Des conseils extraits des examens récents du rendement de la gestion adaptative sont offerts ailleurs dans le présent Plan. En outre, la communauté de gestion de la sauvagine doit investir des ressources dans la surveillance et l'évaluation de la gestion adaptative en tant qu'éléments intégraux des programmes de gestion.

La mise en œuvre de la gestion adaptative doit également inclure un processus établi d'examen et de changement institutionnel. Idéalement, les institutions évoluent pour permettre aux systèmes de gestion de fonctionner de manière plus efficace et de montrer la voie vers une meilleure approche des opérations. Le présent plan a pour but d'inciter la communauté des gestionnaires à envisager activement des changements institutionnels appropriés qui faciliteraient la gestion adaptative, et de permettre l'élaboration d'un système intégré de gestion et d'en accroître la pertinence. Plus particulièrement, les structures de gestion de la sauvagine doivent répondre à l'éventail des problèmes de décision qui surviendront durant la gestion intégrée, et les bureaucraties doivent avoir la capacité de coordonner l'intégration des éléments des trois buts dans leurs interventions de gestion.

Renforcer l'appui pour la conservation de la sauvagine

Les espèces de sauvagine sont de grands oiseaux colorés que l'on peut observer dans les environnements ruraux, dans les banlieues, et même en ville. C'est certainement la raison pour laquelle elles figurent parmi les groupes d'oiseaux les plus communément observés. Leur attrait et leur ubiquité fournissent une occasion de remettre les gens en contact avec la nature, et la communauté de conservation de la sauvagine doit envisager des possibilités et des endroits qui faciliteront cette interaction. Cela pourrait prendre la forme de modestes aménagements dans les terres humides à des emplacements stratégiques, de pistes d'interprétation au sein des complexes de terres humides existants, de la promotion des refuges fauniques nationaux urbains existants et futurs, ou d'excursions organisées pour l'observation de la sauvagine. Ces investissements auraient pour objectif de faire renaître une appréciation générale pour la sauvagine, et d'éduquer le public sur l'habitat et les problèmes de conservation de la sauvagine.

Dans un effort parallèle, la communauté scientifique devrait commencer à compiler une étude complète des avantages environnementaux et sociétaux associés à la protection, à la gestion, et à la restauration de l'habitat de la sauvagine. Ces avantages peuvent être particuliers aux régions des plans conjoints, ou plus universellement pertinents à une échelle continentale. Advenant des lacunes

critiques en matière d'information, des investissements stratégiques devraient être effectués dans la recherche et la surveillance. Les plans conjoints devraient prendre l'initiative de communiquer les avantages régionaux de la conservation de la sauvagine au grand public et aux responsables de l'élaboration des politiques, tandis que le Comité du Plan PNAGS devrait jouer un rôle dans la dissémination de l'information par des mises à jour du récent document de « proposition de valeur du PNAGS » et par d'autres avenues. Ces efforts de communication et de marketing doivent être résolus, soutenus et institutionnalisés au sein de la communauté de gestion de la sauvagine. En outre, tout comme les avantages environnementaux et sociétaux sont établis par la science, la recherche sur les dimensions humaines doit également guider les stratégies de communication et de marketing.



Couple d'érismaures rousses – Canards Illimités Canada

Établir un groupe de travail sur les dimensions humaines

Le GTDH doit relever d'une institution établie, qui doit l'appuyer en prévision de son intégration aux fondements de la gestion contemporaine de la sauvagine. La tâche du GTDH doit être claire et sans ambiguïté. Ce groupe doit assumer la direction des efforts en vue d'établir des objectifs pour les personnes et des stratégies de recrutement et de rétention des chasseurs de sauvagine, de mobiliser les conservationnistes et les citoyens préoccupés, et de mieux comprendre comment la conservation de la sauvagine rejoint les enjeux qui préoccupent le grand public.

Les participants au GTDH doivent inclure des experts techniques du milieu universitaire ou d'autres institutions, ainsi que des organismes publics. En outre, il faudra faire appel aux compétences en marketing du secteur privé, selon le cas, pour communiquer avec la plus grande efficacité les messages destinés à des auditoires particuliers. Il est impératif que les interventions de conservation et de marketing auprès du public soient surveillées et évaluées de manière à pouvoir peaufiner et adapter les programmes de gestion s'adressant aux personnes. Il existe un mandat préliminaire pour le GTDH, qui est présentement sous l'égide du National Flyway Council, axé principalement sur les questions de recrutement et de rétention des chasseurs. Ce groupe naissant devrait élargir son mandat et élaborer un plan de travail pluriannuel initial à la lumière de la présente révision du PNAGS et en communication avec le Comité du Plan.

Concentrer les ressources sur les paysages importants

Le PNAGS de 1986 et les mises à jour subséquentes ont fait ressortir le besoin de concentrer les ressources de conservation dans les régions les plus importantes pour la démographie de la sauvagine. Certaines régions de l'Amérique du Nord se sont toujours démarquées comme étant critiques. Par exemple, les prairies et les terres humides de la région des cuvettes des Prairies représentent clairement une grande priorité. L'évaluation du PNAGS et d'autres plans préconisent

l'affectation de ressources supplémentaires à cette partie du continent. La forêt boréale du Nord est une autre zone de reproduction clé pour laquelle les partenaires du PNAGS peuvent être en mesure d'influencer les décisions relatives à l'utilisation des terres sur un vaste territoire. Le travail a déjà commencé dans la partie ouest de la forêt boréale. Les habitats densément utilisés de la côte du Golfe, de la vallée alluviale du Mississippi, et de la vallée centrale de la Californie sont des zones de migration et d'hivernage qui méritent une attention continue si l'on veut atteindre les buts du PNAGS.

D'autres zones importantes ont des densités de sauvagine plus faibles, mais méritent néanmoins l'attention des gestionnaires, car elles représentent d'importantes régions pour plusieurs espèces prioritaires du PNAGS, dont certaines n'atteignent jamais de grandes densités. L'aire de reproduction centrale pour les Canards noirs dans la forêt boréale de l'est du Canada représente un exemple important. En outre, pour de nombreux canards de mer – en particulier l'Eider à tête grise, la Macreuse et le Canard kakawi – l'aire de reproduction centrale se trouve dans les vastes espaces des taïgas et des toundras où les oiseaux nidifient à de très basses densités.

Une carte à jour indiquant les zones continentales les plus importantes pour la sauvagine de l'Amérique du Nord (annexe B) est fournie à titre indicatif supplémentaire pour la communauté de gestionnaires. L'équipe de soutien scientifique du PNAGS (ESSP), qui a coordonné l'élaboration de cette carte, met en garde les partenaires du Plan quant à l'utilisation de cette image pour établir l'importance relative des différents projets de conservation. Cependant, l'ESSP s'est également engagée à élaborer des cartes appropriées afin de guider la prestation des projets de conservation. En mettant à profit l'expérience acquise dans l'exercice de cartographie actuel, ce travail doit permettre d'identifier les zones importantes sur plusieurs plans, en se fondant sur plusieurs critères. Même si l'une des mesures clés pourrait être l'estimation de l'abondance des populations régionales, il faut également tenir compte de la distribution et de l'abondance des chasseurs de sauvagine, des observateurs de la faune, et d'autres amateurs de plein air potentiels; de l'abondance relative des terres publiques; de la distribution des espèces de sauvagine les plus préoccupantes; et du risque relatif de perte ou de conversion des habitats. En dernier ressort, il faut recourir à une approche cartographique plus complexe pour déterminer les priorités de conservation et atteindre les trois buts fondamentaux du présent Plan.



Milieu humide, Québec – Christine Lepage, SCF Région du Québec

Adapter les stratégies de gestion des prises

Le PNAGS de 1986 préconisait des règlements stables sur les prises, avec des ajustements annuels minimums, en affirmant qu'un tel système protégerait suffisamment les populations de sauvagine, offrirait des possibilités récréatives appropriées, et permettrait de consacrer plus de temps aux activités importantes de protection, de gestion et d'amélioration de la sauvagine. Cette recommandation caractérise grandement l'approche en matière de gestion des prises au Canada, où le nombre de chasseurs et les taux de prises sont relativement faibles. Aux États-Unis, cependant, le nombre plus important de

chasseurs, une préoccupation plus grande quant aux effets potentiels des prises sur les populations de sauvagine, et le mécontentement à l'égard d'un processus réglementaire litigieux a mené à la création d'un système de réglementation appelé gestion adaptative des prises (GAP).

À tous points de vue, la GAP – qui fut mise en œuvre en 1995 – a été une grande réussite. Basée sur les principes de gestion adaptative des ressources, la GAP a permis de mieux comprendre la dynamique et la pilotabilité de la gestion des populations de canards. Elle a également réduit le côté litigieux du processus de réglementation, protégé les populations de canards, et offert des possibilités de chasse substantielles. En fait, le succès de l'approche GAP a mené à une prolifération continue de stratégies basées sur des modèles relativement aux prises pour les autres espèces de canards, et dans certains cas, pour les stocks de canards de la même espèce.

Malheureusement, l'élaboration de chaque nouvelle stratégie relative aux prises requiert un important investissement de temps et d'expertise technique, de même qu'une capacité ajoutée de surveillance et d'évaluation. Durant la phase de consultation de cette révision du PNAGS, bon nombre de gestionnaires de la sauvagine se sont demandé si le gain incrémentiel de possibilités de chasse résultant des nouvelles stratégies relatives aux prises justifiait le temps et les ressources investis. On craignait également que la complexité de la réglementation associée ait pour conséquence de décourager le recrutement et la rétention des chasseurs. C'est pourquoi il existe un regain d'intérêt dans la communauté de gestion de la sauvagine pour des réglementations plus simples dans le même sens, et pour les mêmes raisons, comme il est indiqué dans le PNAGS de 1986. En préconisant un réexamen approfondi des stratégies américaines relatives aux prises, la communauté de gestionnaires a également réaffirmé sa détermination à retenir les nombreux attributs désirables de la GAP : un processus de décision adaptatif fondé sur les objectifs qui protège les populations de sauvagine et minimise les litiges dans le processus d'établissement de la réglementation.

La création d'un système intégré de gestion de la sauvagine nécessitera un réexamen des stratégies de gestion des prises dans un contexte permettant d'atteindre les trois buts du PNAGS. À mesure que les objectifs relatifs aux populations, aux habitats, et aux utilisateurs de sauvagine seront clarifiés, révisés ou déterminés, on peut également devoir changer les stratégies relatives aux prises afin de poursuivre plusieurs objectifs explicites. Un besoin critique, décrit sous la première recommandation, consiste à réviser ou à clarifier l'interprétation des objectifs relatifs aux populations de sauvagine, ainsi que le rôle de la gestion des prises dans l'atteinte des objectifs liés aux populations. Des efforts substantiels seront également requis afin d'élaborer des objectifs pour les utilisateurs (c.-à-d., les chasseurs et les utilisateurs non consommateurs), ce qui est dans une grande mesure un exercice basé sur les valeurs.

Les décisions entourant les modifications du processus ou du cadre réglementaire devraient, pour le long terme, négocier des compromis entre la complexité, les possibilités de prises, la satisfaction des chasseurs et la gestion du risque. Traditionnellement, la gestion du risque portait principalement sur les implications d'un changement de réglementation pour les populations de sauvagine. Plus récemment, les gestionnaires ont craint que les nouveaux règlements (ou la continuation du statu quo) puissent accroître le risque d'un déclin plus prononcé dans le nombre de chasseurs. Cependant, il existe peu de données pour évaluer les hypothèses concernant les conséquences des règlements sur la satisfaction ou la participation des utilisateurs. Des études sont nécessaires afin d'évaluer le risque et de quantifier plus précisément ces compromis parmi d'autres.

Les prochaines étapes

Au cours du quart de siècle qui s'est écoulé depuis 1986, les partenaires du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine ont accompli beaucoup. Les plans conjoints ont fait d'énormes progrès dans l'identification des besoins en habitat des populations de sauvagine du continent, et dans la protection d'une importante partie de cette capacité pour le futur. L'ESSP soutient activement le Plan, et apporte des contributions importantes aux fondements biologiques du PNAGS. Il s'agit d'un chemin éprouvé vers une conservation réussie. La conservation aux échelles du paysage, qui est appuyée par de grands partenariats et guidée par des principes scientifiques éprouvés, a accompli plus que les fondateurs du Plan auraient pu l'imaginer. Les passages migratoires et le Groupe de travail sur la gestion des prises ont fait d'énormes progrès lorsqu'il s'agit de comprendre le rôle des prises dans la dynamique des populations de sauvagine, et d'amorcer un dialogue pour prendre plus explicitement en compte la relation entre la gestion des prises et la participation à la chasse.

Il y a lieu de se réjouir de ces accomplissements, mais plusieurs problèmes demeurent. Le monde d'aujourd'hui est fondamentalement différent de celui dans lequel le Plan a été conçu au début des années 1980. Certains des problèmes historiques ont été réglés, mais plusieurs tendances et défis écologiques, sociaux et économiques sont apparus. La communauté de gestion de la sauvagine a également conclu qu'il est temps de gérer les populations, les habitats, les utilisateurs et les partisans d'une manière plus globale et intégrée. Cela soulève de nouvelles considérations importantes pour la manière dont les décisions sont prises et dont les institutions fonctionnent. Ainsi, la révision du Plan marque un changement d'orientation plus fondamental que n'importe laquelle des trois mises à jour précédentes du PNAGS.

Avec ce PNAGS, la communauté du Plan réitère son engagement à la conservation de la sauvagine dans toutes ses dimensions, et se positionne de manière à relever les défis à venir en devenant plus adaptable, plus efficace et plus pertinente. Les processus adaptatifs prônés ici offrent un chemin vers la réussite, même en présence d'incertitudes écologiques et sociales complexes. Le PNAGS reconnaît le rôle central de la science, dans plusieurs dimensions, lorsqu'il s'agit d'orienter les actions du Plan. La communauté a adopté un ensemble d'objectifs interdépendants pour les populations, les habitats et les personnes, qui décrit l'univers de la gestion de la sauvagine. En travaillant ensemble, les partenaires du Plan qui se concentrent sur l'habitat, la population et les personnes seront en mesure d'atteindre plusieurs objectifs de la manière la plus efficace et efficiente possible. Le temps est venu d'élargir la portée de la gestion de la sauvagine de manière à tenir compte des besoins des chasseurs et des observateurs tout en démontrant la valeur de la sauvagine et de son habitat pour la société. Les années à venir sont pleines de défis, de possibilités et de décisions difficiles. Néanmoins, le travail abattu par des milliers de conservationnistes de la sauvagine au cours du siècle dernier a positionné la communauté pour lui permettre d'évoluer et de réussir une fois de plus.

L'Amérique du Nord bénéficie de la plus grande diversité et abondance de sauvagine sur la planète. Le PNAGS a pour but de gérer et de protéger ce patrimoine pour les générations présentes et futures. **« Les gens au service de la conservation de la sauvagine et des terres humides »** est un énoncé de vision puissant, mais simple dans un monde complexe. Les connexions sont indéniables et la réussite est essentielle. Il ne tient qu'à la communauté de gestion de la sauvagine d'en faire une réalité.

Image en arrière : Centre-Est de la côte d'Homathka – Andre Breault, SCF Vancouver

Annexe A

État des populations nord-américaines de sauvagines et objectifs provisoires en matière d'abondance

Les objectifs du PNAGS en matière de populations ont été un élément fondamental du présent plan de conservation continental et ont guidé les activités des partenaires du Plan, particulièrement au sein des plans conjoints. Pour élaborer un système de gestion de la sauvagine plus intégré, il faudra que les objectifs futurs relativement aux populations soient établis en vue d'atteindre plusieurs buts. Par exemple, la communauté de gestion de la sauvagine doit planifier des populations dont la taille est nécessaire pour atteindre les niveaux désirés de récréation, mais dans le contexte de l'habitat désiré et potentiellement disponible pour assurer la subsistance des oiseaux. Cette manière d'établir les nouveaux objectifs en matière de populations sera une étape préliminaire nécessaire dans l'élaboration d'un système de gestion intégré. Cependant, jusqu'à ce que de telles analyses soient effectuées, les objectifs en matière de population établis dans le PNAGS initial de 1986 et dans les mises à jour subséquentes doivent continuer à orienter la gestion des sauvagines. Ces objectifs provisoires sont fournis ci-après, accompagnés des estimations actuelles en matière de population.

Les objectifs de population remplissent trois fonctions principales dans la planification de la conservation : 1) ils fournissent une cible biologique et les bases du plan, 2) ils font office de mesure du rendement pour évaluer les réalisations en matière de conservation, et 3) ils servent d'outil de communication et de marketing pour démontrer la nécessité de la conservation. Généralement, l'unité de mesure des objectifs en matière de population est l'abondance, mais l'abondance peut être combinée avec d'autres paramètres démographiques comme la densité ou un indice vital. Auparavant, le manque d'information biologique limitait l'expression des objectifs du PNAGS à la taille de la population. Les travaux en cours et à venir de la communauté de conservation de la sauvagine pourraient conduire à différentes expressions des objectifs de population de sauvagine, en particulier à mesure que les scientifiques spécialistes de la sauvagine progressent vers l'adoption de modèles de cycle annuel dans l'établissement des objectifs.

Les objectifs en matière d'abondance des populations concernant dix espèces communes de canards dans la zone de relevé traditionnelle (ZRT, figure 1 de l'annexe) sont présentés dans le PNAGS de 1986. Ces objectifs sont fondés sur les mesures d'abondance des années 1970 et sur un objectif de répartition « traditionnelle » de la sauvagine pendant différentes périodes du cycle de vie. La zone de relevé orientale (ZRO; figure 1) fournit l'habitat de reproduction principal pour plusieurs espèces de canards de mers, et englobe les territoires de reproduction du Canard noir d'Amérique et de plusieurs populations d'oies. Cette zone, et d'autres régions plus petites représentent les « Autres zones de relevé » dans le tableau 1. Les objectifs en matière de populations pour certaines espèces de canards additionnelles se trouvant à l'extérieur de la ZRT sont inclus dans cette catégorie. Les estimations d'abondance des populations au sein de la ZRT, des autres zones de relevé, et de certaines régions non incluses dans le relevé ont été regroupées afin de générer des estimations des populations à l'échelle du continent pour toutes les espèces de canards (tableau 1).

L'état des populations d'oies (tableau 2) et de cygnes (tableau 3) de l'Amérique du Nord est également fourni. Les objectifs en matière d'abondance sont en grande partie fondés sur les plans de passages migratoires des espèces particulières. La plupart des objectifs en matière de population n'ont pas changé depuis le plan de 2004, mais ils seront également évalués à mesure que les différents buts du PNAGS seront intégrés.

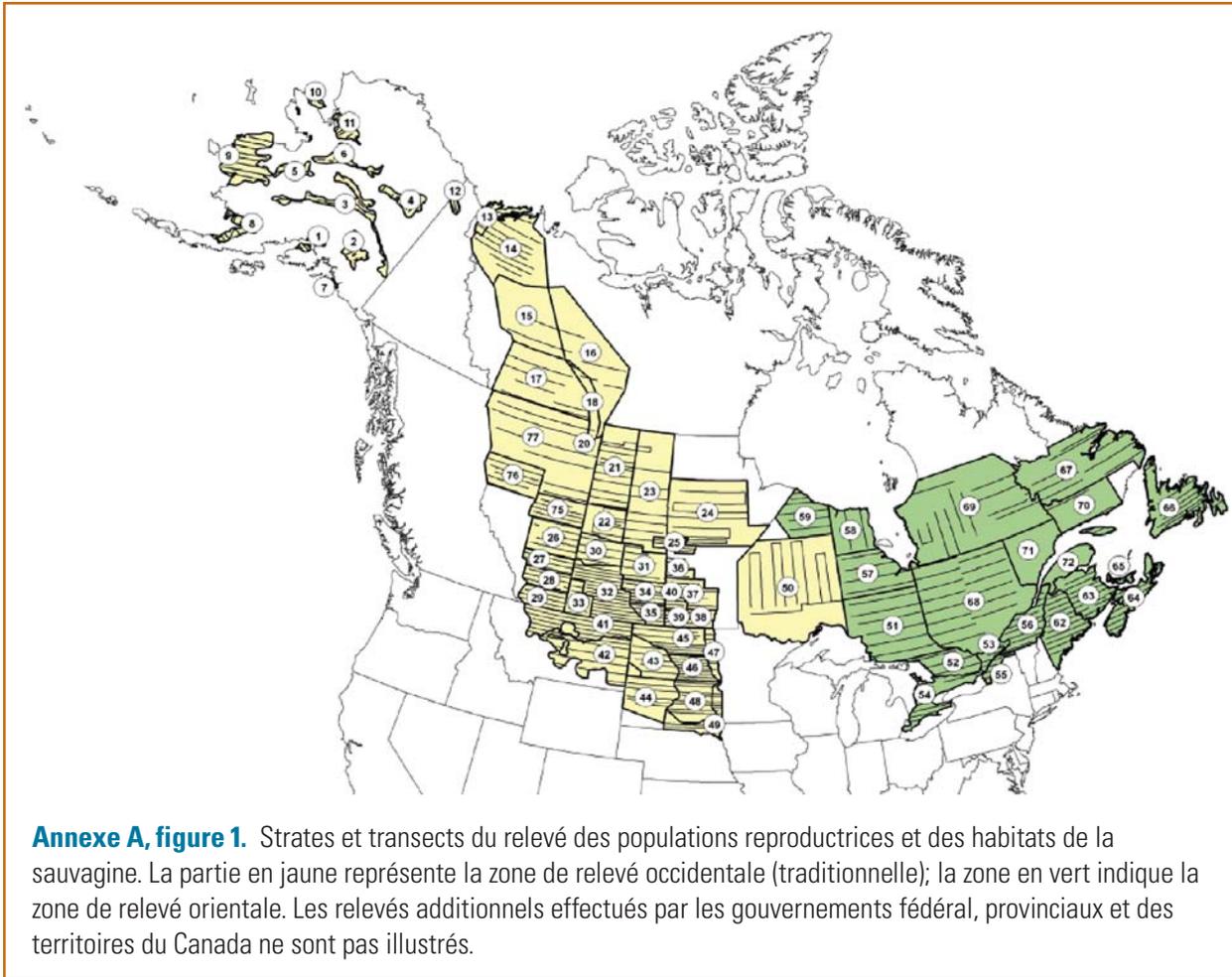


Tableau 1. Estimations des populations de canards reproducteurs d'Amérique du Nord (moyenne de 2002 – 2011) et objectifs (en milliers de canards)

Espèce/sous-espèce/population ^b	Taille de la population ^a (objectifs établis)		
	Continentale	Zone de relevé traditionnelle ^{c,d}	Autres zones de relevé
Canard colvert	11 900	7 910 (8 200)	2 350
sous-espèce du Mexique ^e	56	Sans objet	Sans objet
Canard pilet	3 780	2 960 (5 600)	220
Canard noir	1 200	36	884 (830 ^f)
Canard brun	260	Sans objet	230
sous-espèce de Floride ^e	60	Sans objet	59 (42)
sous-espèce de la côte ouest du Golfe	200	Sans objet	172 (106 ^g)
Canard chipeau	3 650	2 770 (1 500)	220
Canard d'Amérique	2 780	2 350 (3 000)	67
Sarcelle d'hiver	4 380	2 790 (1 900)	550
Sarcelle à ailes bleues et Sarcelle cannelle	7 690	6 030 (4 700)	320
Sarcelle à ailes bleues	7 390	Non différenciée	230
Sarcelle cannelle	300	Non différenciée	90
Canard souchet	4 260	3 720 (2 000)	74
Canard d'Hawaï ^{e,h}	2,5	Sans objet	2,5 (5)
Canard de Laysan ^{e,h}	0,5	Sans objet	0,5 (10,5)
Canard des Bahamas ^e	1,4	Sans objet	1,4
Canard branchu	4 600	Sans objet	670
population de l'Est	4 400	Sans objet	660
population de l'Ouest	200	Sans objet	7
Canard musqué ^e	30	Sans objet	Sans objet
Dendrocygnes	220	Sans objet	Sans objet
Dendrocygne fauve	Inconnue	Sans objet	Sans objet
Dendrocygne à ventre noir	Inconnue	Sans objet	Sans objet
Dendrocygne des Antilles ^e	0,1	Sans objet	0,1
Fuligule à tête rouge	1 310	880 (640)	25
Fuligule à dos blanc	690	620 (540)	6
Fuligule	4 900	3 760 (6 300)	330
Petit fuligule	4 100	3 160 ⁱ	13
Fuligule milouinan	800	610 ⁱ	62
Fuligule à collier	2 060	1 130	720
Érismature rousse	1 242	630	33
sous-espèce des Antilles ^e	1,5	Sans objet	1,5
sous-espèce continentale	1 240	630	33
Érismature routoutou ^e	6	Sans objet	Sans objet
Arlequin plongeur	254	Sans objet	25
population de l'Est	4	Sans objet	2 (3 ^j)
population de l'Ouest	250	Sans objet	25
Harelde kakawi	1 000	170	100
Eiders	1 700	18	160
Eider à tête grise	600	Non différenciée	150
population de l'Est	200	Non différenciée	Sans objet
population de l'Ouest	400	Non différenciée	150

Espèce/sous-espèce/population ^b	Taille de la population ^a (objectifs établis)		
	Continentale	Zone de relevé traditionnelle ^{c,d}	Autres zones de relevé
Eider à duvet	1 100	Non différenciée	9
sous-espèce d'Amérique	300	Non différenciée	100 (165 ^k)
sous-espèce du Nord ^e	550	Non différenciée	180 (400 ^l)
sous-espèce de la baie d'Hudson ^e	260	Non différenciée	260 (275 ^l)
sous-espèce du Pacifique	150	Non différenciée	9
Eider de Steller ^e	1	Non différenciée	1
Eider à lunettes ^e	17	Non différenciée	6
Macreuses	1 600	1 060	140
Macreuse à bec jaune	500	Non différenciée	11
population du Pacifique	200	Non différenciée	160 (160)
population de l'Atlantique	300	Non différenciée	110 ^l
Macreuse à front blanc	700	Non différenciée	120
Macreuse brune	400	Non différenciée	13
Garrots	1 480	710	740
Garrot à œil d'or	1 200	Non différenciée	290
Garrot d'Islande	260	Non différenciée	32
population de l'Est	75	Non différenciée	7,4 (7,5 ^j)
population de l'Ouest	250	Non différenciée	25
Petit garrot	1 670	1 140	120
Harles	2 700	790	730
Harle couronné	1 100	Non différenciée	220
Harle huppé	400	Non différenciée	19
Grand Harle	1 200	Non différenciée	280

a Les estimations de la zone de relevé traditionnelle ont été tirées du relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine (WBPHS), strates 1 à 18, 20 à 50 et 75 à 77. Les estimations des autres zones de relevé ont été tirées de certaines combinaisons de strates du relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine (WBPHS) (51 à 57 et 62 à 69), du relevé par quadrat des populations reproductrices de sauvagine également effectué dans l'est du Canada, et des relevés d'États, de provinces ou de régions concurrents de la sauvagine reproductrice en Colombie-Britannique, en Californie, au Colorado, au Connecticut, au Delaware, en Floride, en Louisiane, au Maryland, au Massachusetts, au Michigan, au Minnesota, au Nebraska, au New Hampshire, au New Jersey, à New York, en Oregon, en Pennsylvanie, au Rhode Island, en Utah, au Vermont, en Virginie, à Washington, au Wisconsin et au Wyoming. Lorsqu'un relevé n'était pas terminé chaque année, ou lorsque les données n'étaient pas disponibles, les estimations moyennes étaient calculées en se servant des estimations disponibles pour cette période de temps. Les estimations continentales comprennent les estimations des zones faisant l'objet de relevés et les estimations brutes des populations en dehors des zones faisant l'objet de relevés fondés sur des études de dérivation des prises récemment terminées, des rapports de spécialistes et des données de relevés hivernaux ou des relevés de recherche visant un but précis. Les estimations continentales pour les espèces telles que les Canards musqués, les Dendrocygnes, les Éristures routoutous et de nombreux canards de mer sont établies selon quelques données et sont particulièrement fondées sur des spéculations.

b Les sous-populations sont établies de façon distincte lorsqu'il y a évidence considérable d'allopatricité. Les sous-espèces sont également distinguées selon leur classification taxinomique actuelle et elles font référence à des sous-espèces génétiquement distinctes. La délimitation taxinomique montrée dans ce tableau a pour but d'aider l'élaboration de stratégies régionales de conservation de l'habitat et ne vise pas à supplanter les autres ententes internationales concernant le niveau organisationnel approprié pour la gestion des espèces.

c Les objectifs établis pour les populations de canards dans la zone de relevé traditionnelle sont basés sur les strates 1 à 18, 20 à 50 et 75 à 77 du relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine (WBPHS). Ceux-ci représentent des estimations moyennes des populations entre 1970 – 1979.

d La mention « Non différenciée » indique que le protocole de relevé ne permet pas la discrimination d'un niveau taxinomique particulier. « Sans objet » montre que l'espèce, la sous-espèce ou la sous-population n'est pas enregistrée dans la catégorie « Zone de relevé traditionnelle » du relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine (WBPHS) ou dans les relevés représentés par la catégorie « Autres zones de relevé ».

e Non transfrontalière entre deux ou plusieurs pays signataires. La gestion relève du pays dont les frontières coïncident avec l'aire de répartition de l'espèce, de la sous-population ou de la sous-espèce.

f Objectif relatif à la population de Canard noir a été élaboré à partir des prévisions d'un modèle qui établit un rapport entre les chiffres du relevé de la sauvagine du milieu de l'hiver et des estimations de population tirées du relevé par quadrat des populations reproductrices de sauvagine effectué dans l'est du Canada (strates 1 à 18, 20 à 50 et 75 à 77 du USFWS). À noter : L'objectif n'est pas directement comparable à l'estimation de population de Canard noir de d'autres zones de relevé car ce dernier comprend une région plus vaste avec des relevés de strates qui ne sont pas inclus dans l'objectif du Canard noir.

g Objectif de population basé sur l'indice de mi-hiver pour Texas, Louisiane, Mississippi et Alabama, avec un indice d'au moins 70 000 à Los Angeles et 35 000 au Texas. Cet indice n'est pas directement comparable à l'estimation effectuée dans d'autres zones de relevé qui sont basées sur un relevé à l'échelle du territoire des populations nicheuses.

h Les Canards d'Hawaïi et de Laysan sont surveillés par l'Annual Hawaiian Waterbird Survey.

i L'estimation relative au Petit fuligule dans la zone de relevé traditionnelle est calculée à partir des strates 1 à 7, 12, 14 à 18, 20 à 50, et 75 à 77 du relevé des populations reproductrices et des habitats de la sauvagine (WBPHS) du non tundra. L'estimation relative au Fuligule milouinan dans la zone de relevé est calculée à partir des strates de 8 à 11 et 13. Ces estimations devraient être considérées seulement comme des estimations grossières car il y a un mélange de Petit fuligule et Fuligule milouinan dans la strate de la tundra et du Nord boréal.

j Objectifs sont basés sur l'indice d'hiver. À noter : L'objectif pour la sous-espèce du nord de l'Eider à duvet est de 400 000 (Au Canada seulement, où des relevés ont été établis) et pour la sous-espèce de la baie d'Hudson de l'Eider à duvet est de 275 000 à 300 000.

k Objectif pour couples reproducteurs

l Estimation basée sur l'indice de mue des mâles.

Tableau 2. Estimations des populations d'oies de l'Amérique du Nord et objectifs

Espèce et population	Objectif^a	Taille moyenne de la population^b (2002-2011)
Bernaches du Canada et bernaches de Hutchins		
Atlantique	250 000 ^c	171 000
Voie de migration de l'Atlantique (géantes)	700 000	1 070 100
Atlantique Nord	Pas encore déterminé	56 000
Sud de la baie James	50 000 ^d	78 100
Vallée du Mississippi	255 000 ^d	320 900
Voie de migration du Mississippi (géantes)	1 182 000 ^d	1 481 200
Prairies de l'Est	75 000 ^d	150 600
Ouest des Prairies et grandes plaines	285 000 ^e	545 800
Prairies à herbes hautes	250 000 ^e	471 300
Prairies à herbes courtes	150 000 ^e	215 700
Hi-Line	80 000 ^e	266 600
Rocheuses	117 100	154 900
Pacifique	Pas encore déterminé	Aucune estimation
Petite Oie	Pas encore déterminé	Aucune estimation
Occidentalis	Éviter la liste de la ESA ^f	10 900
Minima	250 000 ^g	224 800
Aléoutiennes	40 000 ^e	102 500
Vancouver	Pas encore déterminé	Aucune estimation
Taverner	Pas encore déterminé	Aucune estimation
Oies des neiges ^h		
Grande Oie des neiges	500 000	923 800
Petite Oie du milieu du continent	1 500 000 ^e	2 628 400
Petite Oie de la voie de migration du Centre-Ouest	110 000 ^e	170 300
Petite Oie de l'île Wrangel	120 000	140 000 ⁱ
Petite Oie de l'Ouest de l'Arctique	200 000	608 000
Oies de Ross	100 000	>1 000 000 ⁱ
Oies rieuses		
Milieu du continent	600 000 ^g	660 500
Tule	10 000 ^e	7 500
Pacifique	300 000 ^g	513 200
Bernaches cravants		
Atlantique	150 000 ^e	149 800
Pacifique	150 000 ^e	127 700
Ouest de l'Extrême-Arctique	12 000 ^e	8 700
Est de l'Extrême-Arctique ^j	Pas encore déterminé	29 000 ⁱ
Oies empereurs ^j	150 000	69 100
Bernaches nénési ^j	2 800	1 900

a Population printanière totale, sauf à indication contraire.

b Les années de relevés incomplets ont été exclues du calcul de la moyenne de la population. Dans les cas où des estimations ne sont pas disponibles pour la période de 2002 à 2011, les dernières estimations disponibles sont présentées.

c Indice des couples reproducteurs. Objectif réparti en 150 000 couples dans la péninsule d'Ungava et 25 000 couples dans le Québec boréal.

d Objectif exprimé en valeur minimal d'air de répartition utilisé pour la gestion de la récolte (voir le plan de gestion spécifique de la population pour plus de détails)

e Objectif pour population hivernale totale. À noter : Objectif pour la Petite Oie du milieu du continent est de 1 000 000 à 1 500 000.

f ESA = Endangered Species Act (États-Unis).

g Objectif pour population automnale totale.

h Les estimations relatives aux populations de Petites Oies des neiges incluent certaines Oies de Ross.

i Estimations obtenues du Plan conjoint des oies de l'Arctique.

j Non transfrontalière entre deux ou plusieurs pays signataires. La gestion revient au pays qui englobe l'aire de répartition de l'espèce, de la sous-population ou de la sous-espèce. À noter : L'estimation relative à la population de Bernaches nénési a été obtenue du Nene Recovery Action Group 2010.

Tableau 3. Estimations des populations de cygnes de l'Amérique du Nord et objectifs

Espèce et population	Objectif	Taille moyenne de la population (2002-2011)
Cygnes siffleurs ^a		
population de l'Est	80 000	99 680
population de l'Ouest	60 000	87 370
Cygnes trompettes ^b		
population de la côte du Pacifique	25 000	26 790
population des Rocheuses ^c	Aucun	9 626
population de l'Intérieur	2 000	9 809

a Objectifs relatif aux populations hivernales totales. Taille moyenne des populations sont basées sur des relevés annuelles hivernales.

b Objectif pour population automnale totale. Les estimations relatives aux populations proviennent de recensements et de relevés effectués du printemps à l'automne dans l'ensemble de la zone, tous les cinq ans. La taille moyenne de la population provient du recensement de population 2010 ainsi que des résultats de relevés.

c La partie américaine de la population reproductrice était de 676; l'objectif pour la partie américaine est de 718. Il n'existe aucun objectif de population pour la partie canadienne de la population reproductrice.

Annexe B

Zones continentales les plus importantes pour les canards, les oies et les cygnes de l'Amérique du Nord pour la révision 2012 du PNAGS

Cette carte révisée des zones les plus importantes pour la sauvagine de l'Amérique du Nord est une version améliorée de l'image présentée dans la mise à jour de 2004 du PNAGS. Elle a été préparée par l'équipe de soutien scientifique du PNAGS (ESSP) à partir de l'information fournie par les coordonnateurs des plans conjoints, les coordonnateurs scientifiques des plans conjoints, et les membres de l'ESSP. Les entités proposant de nouveaux ajustements aux zones ou aux frontières étaient priées d'expliquer la raison pour laquelle une zone était considérée comme importante à l'échelle du continent. Ces informations incluaient la ou les périodes du cycle annuel durant lesquelles une zone était d'une importance particulière, le pourcentage de la population d'une espèce pris en charge par une zone donnée durant cette période du cycle annuel, et/ou le pourcentage de la population totale de sauvagine nord-américaine se trouvant dans une zone donnée durant une certaine période du cycle annuel.

Il a été difficile d'établir des critères objectifs pour déterminer l'« importance » pour les populations continentales de sauvagine. Par exemple, il était problématique de comparer les importances relatives des zones plus petites à hautes densités de sauvagine aux zones plus grandes à population abondante de sauvagine en faibles densités. Ces comparaisons devenaient encore plus difficiles lorsqu'elles étaient effectuées pour différentes périodes du cycle annuel. En outre, la quantité et la fiabilité des données du relevé des populations variaient selon les régions et les propositions. De plus, certaines régions étaient identifiées comme critiques pour une espèce particulière hautement préoccupante, tandis que d'autres étaient considérées comme importantes parce qu'utilisées par de nombreuses espèces. Certains endroits arides fournissent une grande valeur à la sauvagine, mais cette valeur n'est pas assurée d'une année à l'autre en raison d'un environnement hautement variable (p. ex., les terres humides temporaires). Enfin, l'ESSP a reconnu que d'autres régions de l'Amérique du Nord attirent un grand nombre de sauvagines ou d'espèces préoccupantes, mais ne sont pas considérées comme ayant une grande importance à l'échelle du continent. Dans le futur, certaines de ces régions pourront être incluses (et d'autres, enlevées) à mesure que de nouveaux renseignements seront utilisés pour la préparation des cartes.

Au total, 40 ajustements ont été apportés à la carte de 2004. Dans bon nombre de cas, il s'agissait d'ajustements relativement mineurs des frontières, mais certains changements ont été plus substantiels, notamment :

- l'expansion des zones sur l'île de Baffin, à Terre-Neuve et sur les côtes du Québec (zones de nidification, de mue et d'hivernage clés pour les canards de mer);
- la suppression de sites le long des côtes du Labrador et de la côte du Pacifique du Canada (les nouvelles données suggèrent que d'autres sites sont plus importants pour la mue et l'hivernage des canards de mer)
- l'ajout des régions des « rivières du Centre » et de la « rivière Platte » au centre des États-Unis (des zones de migration clés pour les canards et les oies qui utilisent les passages migratoires du Centre et du Mississippi);
- l'ajout de la zone de « transition de feuillus des Prairies » (d'une grande importance pour la reproduction, la migration et de plus en plus pour l'hivernage des canards et de l'Oie du Canada);
- l'ajout des plaines et du bouclier de la taïga, et l'expansion des plaines et du bouclier boréaux dans le centre-nord du Canada (zones de reproduction importantes pour plusieurs espèces de canard, y compris les canards de mer);
- l'ajout de zones de reproduction à haute densité pour les canards, les oies et les cygnes à l'intérieur des terres de l'Alaska;
- la reconfiguration de la « région des terres humides temporaires » afin de refléter les zones à haute densité de terres humides et leur importance pour les canards et les oies non reproducteurs.

Annexe B, Figure 1. Zones continentales les plus importantes pour les canards, les oies et les cygnes de l'Amérique du Nord



Annexe C

Processus de consultation du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) pour 2010-2011 : exercice relatif à l'« estimation des objectifs »

Le processus de consultation a inclus deux séries d'ateliers pour les intervenants aux États-Unis et au Canada, ainsi qu'un événement connexe unique organisé au Mexique. Les participants comprenaient des gestionnaires de la sauvagine, des biologistes et des administrateurs chargés de la gestion des populations de sauvagine et de la conservation des habitats. Les consultations avec les gouvernements fédéraux, des états et des provinces, ainsi qu'avec les organismes non gouvernementaux ont été tenues de la fin 2010 à la fin février 2011².

Au cours de la première série d'ateliers, on a demandé aux participants de définir les buts (appelés « objectifs fondamentaux » pendant les ateliers) de gestion de la sauvagine, ainsi que d'établir des hiérarchies identifiant les objectifs intermédiaires nécessaires pour atteindre ces buts. Dans la plupart des cas, les diagrammes obtenus représentaient un système interrelié dans lequel des buts ont été définis à la fois pour leur valeur intrinsèque et leur utilité pour atteindre un autre but. Lors des discussions, de nombreux participants ont affirmé que les buts de la gestion de la sauvagine sont inextricablement liés et ne peuvent pas être poursuivis séparément.

Afin de quantifier la valeur intrinsèque de chaque but ainsi que la portée et la nature des liens, un exercice a été mené dans la deuxième série d'ateliers, dans lequel les participants (N=91) ont d'abord été invités à répartir 100 points de « valeur » entre quatre buts :

1. Perpétuer la chasse à la sauvagine.
2. Continuer de permettre au public de profiter de la sauvagine et des paysages de la sauvagine et de les observer.
3. Maintenir des populations saines de sauvagine en Amérique du Nord à des niveaux suffisants pour satisfaire les désirs des humains et en harmonie avec les écosystèmes dont dépend la sauvagine.
4. Conserver les paysages capables de préserver les populations de sauvagine à des niveaux suffisants pour satisfaire les désirs des humains à perpétuité.

Après avoir fait cela, les participants ont dû attribuer une partie de la valeur de chaque but aux liens prédésignés entre les buts (en maintenant constamment la somme à 100 points). En effet, les intervenants ont dû préciser quelle valeur ils accordaient à chaque but en soi (valeur intrinsèque), plus la valeur du but en ce qui a trait à la mesure dans laquelle il a permis d'accomplir un autre but (valeur utilitaire). Les résultats de cet exercice sont indiqués dans le diagramme ci-dessous.

La figure présente un système lié reflétant des diagrammes et des concepts hiérarchiques tirés des ateliers de consultation; deux buts initiaux (chasse à la sauvagine et observation de la sauvagine/loisir) ont par la suite été combinés en un seul but lié à l'utilisation par l'humain (but no 3 ci-dessus) après cet exercice, et les valeurs de chaque but et des liens entre eux ont par conséquent été reprises dans la figure présentée ici. Les points dans les cases représentent les valeurs moyennes attribuées à chaque but et à chaque lien par les participants aux ateliers. Le total des points pour chaque but (points attribués aux buts fondamentaux et points attribués à l'utilité de chaque but) est indiqué dans l'encadré récapitulatif (p. ex. Conservation des paysages = 13 + 15 [A] + 11 [C] = 39).

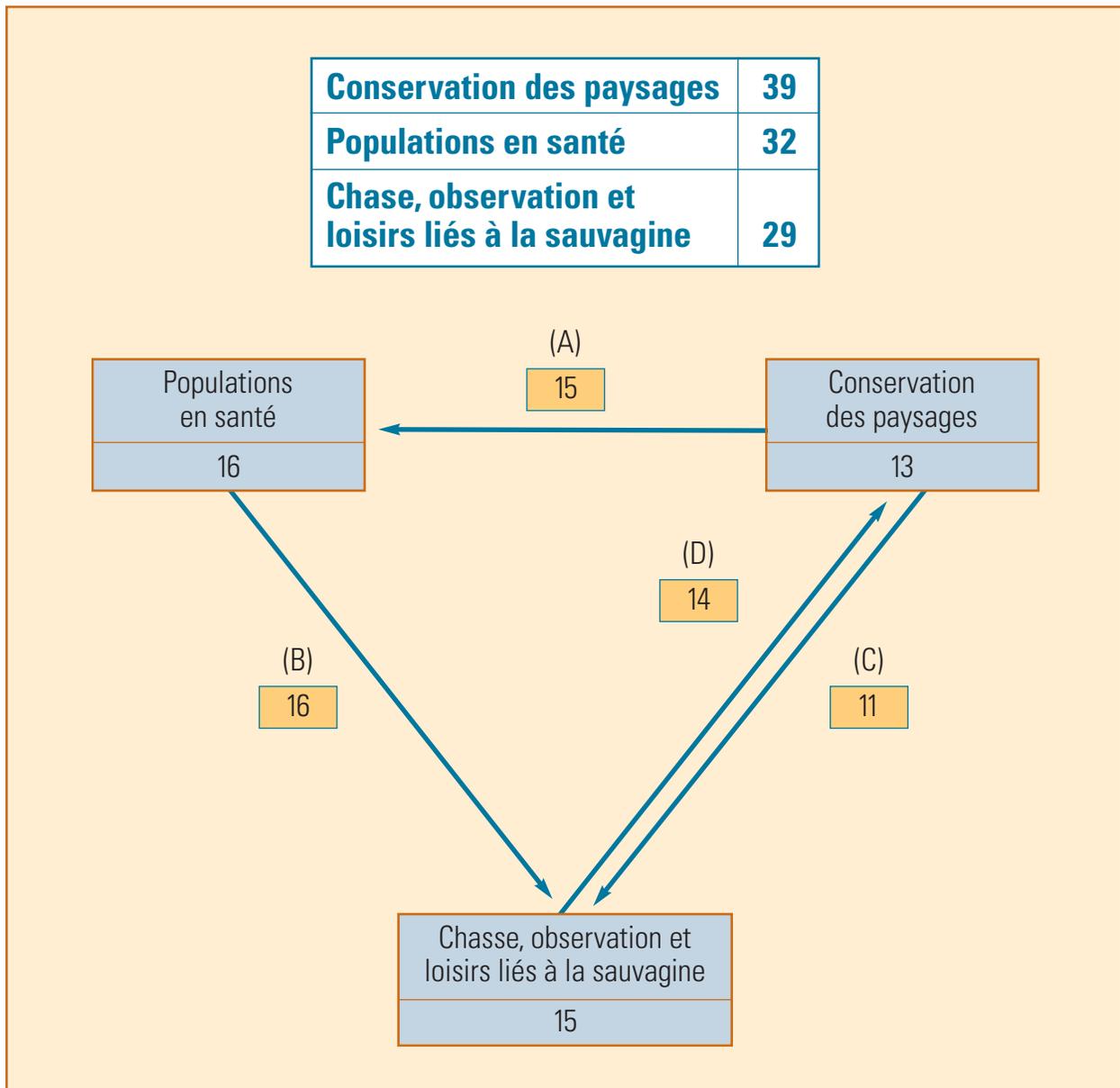
Les utilités, représentées par les flèches, indiquent les relations suivantes :

« A » représente la valeur de la conservation du paysage pour les populations en santé.

« B » reflète la valeur des populations en santé sur la perpétuation de la chasse, de l'observation et des loisirs liés à la sauvagine.

« C » représente la valeur de la conservation des paysages pour aider à perpétuer la chasse, l'observation et les loisirs liés à la sauvagine.

« D » représente le rôle de la chasse, de l'observation et des loisirs liés à la sauvagine dans l'aide apportée à la conservation des paysages.



Les résultats de cette analyse ont été instructifs à plusieurs niveaux. De toute évidence, pour de nombreux intervenants, les buts n'étaient pas véritablement « fondamentaux », comme le caractérise le fait qu'ils sont indépendants les uns des autres. En effet, les buts individuels ainsi que les liens entre ces derniers ont été pondérés de façon semblable lorsque les valeurs des participants ont été regroupées. Une valeur intrinsèque similaire a été associée aux « populations en santé » de sauvagine, avec une valeur légèrement moins importante associée à la « conservation du paysage » et à la « chasse et à l'observation de la sauvagine ». Pourtant, les valeurs associées aux liens entre les buts ont souvent été presque aussi importantes que celles associées aux buts fondamentaux eux-mêmes. De plus, il existe une directionnalité marquée dans ces liens.

Pour de nombreux intervenants, la conservation des paysages permet non seulement d'offrir des lieux pour que les gens chassent et profitent des grands espaces, mais elle est aussi essentielle pour maintenir les populations de sauvagine aux niveaux désirés. De même, les intervenants voient les populations de sauvagine abondantes et résistantes comme un objectif fondamental notable, mais aussi comme un moyen de permettre et de maintenir l'utilisation par l'humain des ressources de sauvagine. Pour finir, la chasse et les loisirs liés à la sauvagine sont perçus comme un objectif fondamental désirable, mais les intervenants reconnaissent également que ce but joue un rôle clé pour susciter un appui et un financement permettant de conserver les paysages. Bien que certains intervenants aient à l'origine remis en question la nécessité d'un cadre plus intégré pour la gestion de la sauvagine d'Amérique du Nord, cette analyse a surpris de nombreux participants en révélant leurs propres opinions concernant la force des liens existants au sein de l'entreprise de gestion de la sauvagine.

Avec des valeurs intrinsèques presque égales, il est important que la communauté de gestion de la sauvagine consacre les ressources appropriées pour répondre à chaque but et à ses sous-composantes. De plus, la conséquence claire des liens puissants qui existent *entre* les buts est que notre entreprise de gestion de la sauvagine dépend absolument de l'atteinte de ces trois buts. Autrement dit, un échec dans l'atteinte de l'un des buts aura de sérieuses ramifications pour le succès de l'ensemble de l'entreprise de gestion de la sauvagine.

Annexe D

Acronymes utilisés dans le présent Plan

CDI	Comité de direction de l'intégration
CDR	Comité directeur de révision
CNACTH	Conseil nord-américain de conservation des terres humides
CP	Comité du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine
CRP	Conservation Reserve Program (programme de réserves de conservation)
DH	Dimensions humaines
EC	Environnement Canada
EIES	Étude d'impact environnemental supplémentaire des États-Unis
ESA	Eastern Survey Area (zone de relevé orientale)
ESSN	Équipe de soutien scientifique nationale du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine
ÉTI	Équipe technique d'intégration
GAP	Gestion adaptative des prises
GTC	Groupe de travail conjoint
GTDH	Groupe de travail sur les dimensions humaines
GTGP	Groupe de travail sur la gestion des prises (anciennement GTGER – Groupe de travail sur la gestion évolutive de la récolte)
LCC	Landscape Conservation Cooperative (coopérative de conservation des paysages)
NAWCA	<i>North American Wetlands Conservation Act</i>
ONG	Organisation non gouvernementale
PA	Plan d'action – révision du PNAGS
PNAGS	Plan nord-américain de gestion de la sauvagine

SCF	Service canadien de la faune
SEMARNAT	Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et aux pêcheries, Mexique
SIG	Systèmes d'information géographique
USDA	Département de l'Agriculture des États-Unis
USFWS	Fish and Wildlife Service des É.-U.
WMI	Wildlife Management Institute
WRP	Wetlands Reserve Program (programme de réserves de terres humides)
ZRT	Zone de relevé traditionnelle
